

La Marseillaise

www.lamarseillaise.fr

« Celui qui combat peut perdre, celui qui ne combat pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

**VOTRE
HEBDO**
+ Supplément
TV Magazine

100% DES ÉLÈVES ACCUEILLIS DÈS LE 1^{ER} SEPTEMBRE

Rentrée scolaire : ici, on se dit « prêts »



PHOTO VILLE DE MONTPELLIER

Sans attendre le protocole tardif du ministère, les acteurs locaux du Gard et de l'Hérault ont pris leurs responsabilités. P. 4 à 7

SANTÉ

Covid-19. Le Gard et l'Hérault dans le rouge



PHOTO : CHRISTOPHE SIMON / AFP

Comme 19 autres départements placés en zone rouge par l'État, l'Hérault et le Gard accusent une importante hausse de la circulation du virus. De quoi justifier de futures mesures restrictives ? P.5

PHOTOGRAPHIE



PHOTO RODRIGO

Une autre vision de la Colombie à Visa pour l'image

Le franco-colombien Rodrigo expose sa série la vida real au célèbre festival de photo-journalisme Visa pour l'Image de Perpignan, du 29 août au 27 septembre. P.19

PATRIMOINE

Stéphane Bern au secours du château de Lascours

L'animateur télé vedette va dire au ministère son soutien aux opposants au projet d'une nouvelle prison à Laudun l'Ardoise. Lequel détruirait des espaces verts et agricoles à proximité du célèbre château datant du XII^e siècle. P.13



PHOTO AFP

POLITIQUE



PHOTO A.B.

Gérald Darmanin et les dérives du discours sécuritaire

En visite à Nîmes, le ministre de l'Intérieur a une nouvelle fois utilisé des mots choisis dont l'extrême droite est friande. Décryptage avec le sociologue Laurent Mucchielli. P.10

ÉDITORIAL

Elle nous a manqué... vive la rentrée, vive l'école !

Covid oblige, les débats sur les protocoles et précautions sanitaires s'imposent comme le sujet essentiel de la rentrée. Si l'on parle dépenses, c'est à propos des masques dont le port sera obligatoire au collège et au lycée, et le coût à la charge des familles. Au nom du « bon sens », le Premier ministre Jean Castex rejette la gratuité pour tous. L'État aurait fait son devoir en pourvoyant les personnes de santé fragile et les plus précaires. Pourtant quelques dizaines d'euros mensuels de dépenses, ça va peser sur les budgets bien au-delà des familles les plus pauvres.

Les conseillers du roi ne sont pas toujours doués en communication. Jugeant la reprise de l'école « fondamentale », le président du Conseil scientifique, Jean-François Delfraissy a lâché : « Il y aura des contaminations à l'école, mais on va les gérer » (France Info, 24 août).

Pas de quoi rassurer les parents, même si le professeur en immunologie a affirmé que « les formes graves chez l'enfant sont exceptionnelles ». Car depuis janvier, le gouvernement n'a pas brillé par ses capacités à gérer l'épidémie. Il a compensé ses manques en assénant leçons de morale et interdits souvent contradictoires, en maniant la répression aux contrevenants... de pré-



Un plébiscite ! 79% des parents approuvent le maintien de la rentrée scolaire au 1^{er} septembre. 81% affirment leur sympathie pour les enseignants (sondage IFOP/JDD). PHOTO AFP

férence dans les quartiers populaires.

Mais oui, l'école c'est fondamental ! L'UNICEF pointe les répercussions qui vont affecter les économies et les sociétés pendant des décennies du fait que 463 millions d'enfants (un tiers des élèves dans le monde) n'ont pu bénéficier

pendant des mois d'aucun enseignement, même virtuel, à cause du coronavirus.

Alors, vive la rentrée ! Ce sont l'engagement et l'inventivité de tous -enseignants, parents, élus locaux- qui feront son succès.

Dominique Sicot

la Marseillaise

Edité par : S.A.S. LES EDITIONS DES FEDERES.
Capital : 810 000 - Impression : M.O.P. Vitrolles - Imprimé sur papier 100% recyclé. Siège social : 15 cours d'Estienne-d'Orves - 13221 Marseille Cedex 1 - N° 809 056 336 R.C.S. Marseille. Tél. 04 91 57 75 00. Durée de la société : 99 ans. Jean-Marc Behar : Président, directeur de la publication. Frédéric Durand : Directeur exécutif. Françoise Verna : Directrice de la rédaction. Léo Purguette : Rédacteur en chef. Josefa Martinez-Madar : Secrétaire générale - C.P.A.P. N° 0422 C86188. Publicité locale : I.P.P. 15, cours d'Estienne d'Orves - 13001 Marseille. Tél. 04 91 57 75 00 - Fax 04 91 57 75 43. Publicité nationale : 366 # COMMUNITIES 101, boulevard Murat CS 51724 - 75771 Paris Cedex 16 - Tél. 01 80 48 93 30. ISSN 0247-4204.

NOUS CONTACTER

La Marseillaise Hebdo Occitanie
4, rue de la République
Montpellier.
Tél. 04 67 06 88 70
Fax : 04 67 92 56 56
agmontpellier@
lamarseillaise.fr

POUR QUE VIVE LA MARSEILLAISE

Appel aux dons

« Ce journal exceptionnel est à vous, il s'est remis sur les rails, il faut l'aider ! »

Serge Baroni, président des Amis de La Marseillaise.



La Marseillaise peut maintenant construire avec vous une solution de reprise pour poursuivre sa mission d'information.

Chaque don compte !

Comment contribuer ?

En libellant un chèque à l'ordre des Amis de la Marseillaise et en l'adressant à :
Les Amis de la Marseillaise
84 bis vieille route de la Gavotte
13170 Les Pennes-Mirabeau

C'EST DÉJÀ DEMAIN...

ST JEAN DE VÉDAS

4, 11, 18 et 19 septembre

Festival I Love Patio à Victoire II

Les vendredis 4, 11, 18 et le samedi 19 septembre, se tiendra à Victoire 2 le festival I Love Patio. La programmation permettra au public de découvrir des groupes locaux talentueux. Les événements, entièrement gratuits, seront installés dans le Patio de Victoire 2, de 19h à 1h.

Au programme :

Vendredi 4 septembre : Leanwolf (Groupe) / Ôly (Groupe) / Maine in Havana (Groupe) / DJ Annouscka (DJ).

Vendredi 11 septembre : CLAW (Groupe) / Denuit (Groupe) / Dj Piroulis (DJ).

Vendredi 18 septembre : Rosie Braï (Groupe) / Murder At The Pony Club (Groupe) / Bois vert (Groupe) / DjBigMat (DJ).
Samedi 19 septembre : TRISTEN (Groupe) / My Favorite Horses (Groupe) / Pipi Tornado (Groupe) / Emeraldia Ayakashi (DJ).

NÎMES

Jusqu'au lundi 31 août

Le festival Un réalisateur dans la ville de retour, malgré la Covid

Débuté ce jeudi 27 août avec la projection du film *Le Cœur des Hommes* de l'invité d'honneur de cette 16^e édition, Marc Esposito, le festival nîmois *Un réalisateur dans la ville* se poursuit jusqu'au lundi 31 août avec un programme et des invités des plus sympathiques. Ainsi, au pied du mur Mareschal, dans les Jardins de la Fontaine, seront projetés les deux autres volets de la trilogie *Le Cœur des Hommes*, les samedi 29 et lundi 31, tandis que le vendredi 28 et le dimanche 30, ce sont respectivement les films



La Féria des vendanges de Nîmes aura bien lieu, mais sera inédite. Du 16 au 20 septembre, les Arènes accueilleront quatre corridas et une novillada devant un public réduit à 4 200 personnes. Outre le port du masque obligatoire à tout instant et en tout lieu, la programmation se retrouve bousculée. Ainsi, pas de bodega, des bars qui servent assis et doivent fermer à 1h du matin tandis que la Pégoulade est encore en réflexion. PHOTO A.B.

Toute la beauté du monde et Mon pote qui seront projetés devant 2 000 personnes masquées au maximum, crise sanitaire oblige. Le documentaire de Marc Esposito consacré à Patrick Dewaere sera lui diffusé ce vendredi à 15h au CGR tandis que les Nîmois auront peut-être la chance de croiser Zoé Félix, l'actrice fétiche de Marc Esposito, ou Édouard Baer qui devrait poser ses valises le dimanche 30 août.

MONTBAZIN (34)

Du 28 au 30 août

Camp climat régional d'Alternatiba

Le village héraultais de Montbazin accueille du 28 au 30 août le camp climat régional co-organisé par plusieurs groupes locaux dont ceux du mouvement citoyen Alternatiba. 3 jours pour échanger sur l'urgence climatique et sociale, mais aussi sur la nécessité de préserver et renforcer la biodiversité. Plusieurs ateliers sont au programme :

sur les énergies renouvelables, les monnaies locales, la biodiversité, la communication, l'épargne éthique, les municipalités en transition...

Parmi les temps forts, on peut citer la conférence « Biodiversité et changement climatique » le vendredi 28 à 20h30 à la salle polyvalente, un atelier d'entretien et de réparation de vélos le samedi 29 de 9h à 12h à la salle polyvalente ou encore une table-ronde sur la démocratie le 29 à 20h30 suivie d'un concert au jardin public.

Cet événement se tiendra selon les règles sanitaires d'usage. Le port du masque sera obligatoire dans tous les ateliers, dans les lieux clos ainsi que dans les lieux ouverts de plus de 10 personnes. Les tables seront désinfectées.

NÎMES

Le 12 septembre

Prochain apéro littéraire au Prolé

Comme toujours, le prochain apéro littéraire au Prolé, organisé par la librairie Diderot et les Amis du Prolé, proposera des œuvres passionnantes. Ainsi, le samedi 12 septembre à 11h, on trouvera *Les Lettres françaises, 50 ans d'aventures culturelles*, une anthologie dirigée par Guillaume Roubaud-Quashie qui sera présentée par Claude Mazauric. Ce parcours culturel mènera à la rencontre des plus grands écrivains et intellectuels de 1941 à aujourd'hui. Sera également présenté *Impossible* de Eriq De Luca. Hélène Nunez fera découvrir ce récit immersif qui fait partir en montagne pour éprouver la solitude, pour se sentir minuscule face à l'immensité de la nature. Sur un sentier escarpé des Dolomites, un homme chute dans le vide. Derrière lui, un autre homme donne l'alerte.

Or, ce ne sont pas des inconnus...

MONTPELLIER

Vendredi 4 septembre

Procès en appel des « afficheurs volontaires »

Le procès en appel des « afficheurs volontaires », ces membres d'un collectif anti-pub attaqués en justice pour « dégradation légère » par l'entreprise JC Décaux aura lieu le vendredi 4 septembre à 8h30 au Palais de Justice de Montpellier 1, rue Foch. En juin 2017, plusieurs personnes militant pour un accueil plus humain des exilés en France et des anti-pub avaient mené une opération de déboulonnage de 7 panneaux d'affichage publicitaire en ville. Objectif : remplacer des publicités pour des produits de luxe par des messages favorables à l'accueil des réfugiés, « premières victimes d'un monde inégalitaire » dont la publicité serait une manifestation. Le 10 mai 2019, le Tribunal avait prononcé une condamnation de 1 773 euros.

Lundi 14 septembre

Paul Valéry : deux masques offerts aux étudiants

Après une semaine de pré-rentrée du 7 au 11 septembre, la rentrée à l'université Paul Valéry de Montpellier aura lieu le 14 septembre en présentiel, dans le respect de règles sanitaires adaptées. Le port du masque sera obligatoire sur l'ensemble du campus, au sein des bâtiments comme dans les espaces extérieurs. Une distance d'un mètre entre les personnes devra, chaque fois que possible, être respectée par les étudiants et personnels enseignants ou administratifs. Les regroupements seront interdits. Deux masques réutilisables seront offerts à chaque étudiant lors de son inscription administrative ainsi qu'aux membres du personnel. 400 distributeurs de gel hydro-alcoolique seront disposés sur le campus.

4 et 5 septembre

Braderie solidaire du Secours pop'

Le Secours Populaire de l'Hérault organise une braderie solidaire les vendredi 4 (12h-18h) et samedi 5 septembre (9h30-17h30) à l'espace Pitot à Montpellier (168, place Jacques Mirouze). Le public est invité à venir donner des vêtements, chaussures, jouets, accessoires déco, petit électroménager...

LUNEL

28 et 29 août et septembre

Festy'street, Festy'jeuns et fête des assos annulés

En raison de l'évolution du contexte sanitaire dans l'Hérault, plusieurs manifestations prévues à Lunel sont annulées : le Festy'Street prévu le 28/08, Festy'Jeuns prévu le 29/08 et la Fête des associations organisée début septembre.

LE GRAU DU ROI

Samedi 5 septembre

4e trophée des Gardians

Le trophée des Gardians (5 septembre) ainsi que les courses camarguaises (6-20 septembre) sont maintenus dans les arènes du Grau du Roi. Le 4e trophée des Gardians aura lieu samedi 5 septembre à 21h. 5 gardians vont s'affronter dont Cédric Jauras, tenant du titre.

Tarifs : 10€ (adultes) 5€ (enfants de 5 à 10 ans), gratuits pour les moins de 5 ans. Infos : www.arenedugrauduroi.com 04.66.51.12.12

HÉRAULT GARD

Dès les jours à venir

Appel national aux dons du sang

Après des vacances d'été particulières durant lesquelles les donneurs ont été moins nombreux à se présenter en collecte de sang, l'Établissement français du sang invite chacun à se mobiliser activement afin de rehausser rapidement les réserves en produits sanguins pour la rentrée. L'EFS rappelle que les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges. 10 000 dons sont nécessaires chaque jour. Prenez 1 heure pour sauver 3 vies !

Lieux de collecte mobile détaillés sur : dondesang.efs.santef.fr

ALÈS

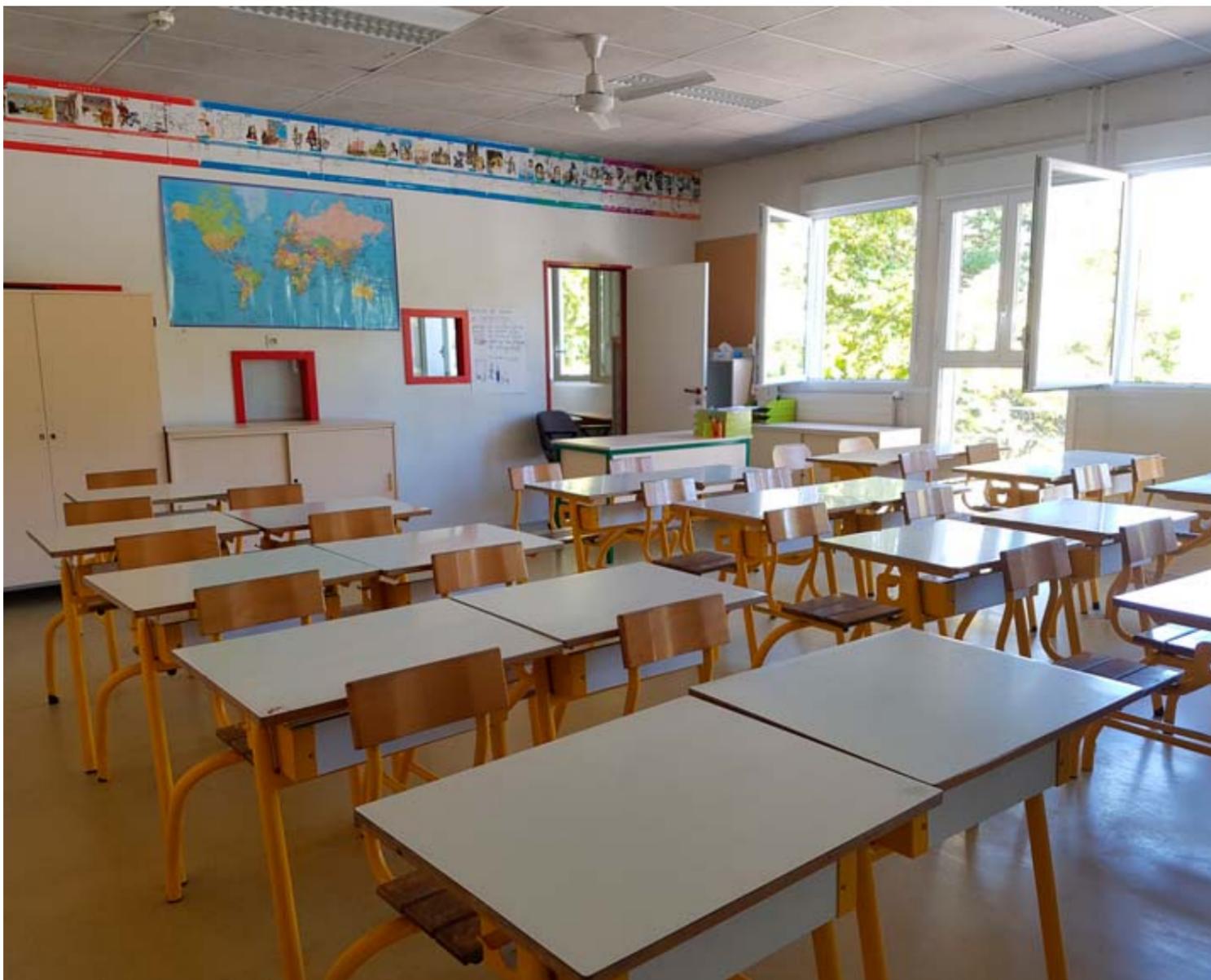
Samedi 5 septembre

Ciné boat sur le Gardon

La ville d'Alès et votre cinéma organisent à 21h samedi 5 septembre un événement inédit : un ciné-boat pour profiter du film sur le plan d'eau du Gardon, entre le pont vieux et le pont neuf. Pour réserver les 30 canoës (deux places), rendez-vous sur le Facebook du Cineplanet le dimanche 30 août à 14h. Les 30 premiers à réagir - « Je réserve » - gagneront deux places sur un des canoës.



Et si le Canal du Midi devenait le « monument » préféré des Français ? Réponse vendredi 18 septembre sur France 3 lors de l'émission de Stéphane Bern « Le monument préféré des Français ». Cette année c'est le « Canal royal du Languedoc » (son nom premier) qui relie Toulouse à la mer depuis le XVII^e siècle qui représente l'Occitanie. PHOTO DR



L'État, seul acteur scolaire à faire l'école buissonnière

ÉDUCATION

Tandis que la circulation du virus est en hausse dans le Gard et l'Hérault, chefs d'établissements, enseignants et parents se disent « prêts » à la veille de cette rentrée scolaire pas comme les autres. Ce n'est pas tant grâce à l'État qui a tardé à donner son protocole qu'aux acteurs locaux qui ont pallié ses carences.

Une rentrée scolaire réserve toujours son lot d'incertitudes. Cette année, en raison de la crise sanitaire, elles sont décuplées.

À l'heure où la circulation du virus repart à la hausse dans notre région, beaucoup sont ceux qui s'interrogent. Les établissements scolaires disposent-ils des moyens de prévention adéquats ? Les personnels ont-ils été formés au protocole ? Les enfants seront-ils en sécurité à l'école ? Ne fallait-il pas re-

porter la rentrée comme le réclamaient certains syndicats ? Bref, sommes-nous prêts ?

S'ils nous ont fait part de bien des réticences, les acteurs de l'éducation que nous avons interrogés se sont globalement montrés rassurants. L'idée qui prédomine, c'est qu'en dépit des zones d'ombre qui persistent, l'accueil de 100% des élèves est réalisable. « C'est notre 4^e rentrée. Le retour en classe en mai/juin a été difficile car il a fallu s'adapter aux protocoles sanitaires parfois flous », se souvient Isabelle Mazoyer. « Nous sommes prêts et plus déterminés que jamais. Nous ferons preuve d'esprit d'équipe et de bon sens », promet la directrice de l'école Pottier à Montpellier.

Port du masque dès 11 ans

Si le risque zéro n'existe pas - « Il y aura des contaminations à l'école, on va les gérer », a prévenu J-F. Delfraissy* - tout sera fait pour garantir les conditions sanitaires les plus efficaces possible (désinfection des classes, lavage des mains, brassage limité des élèves...).

La distanciation sociale étant

souvent difficile à l'école, le port du masque est obligatoire dès 11 ans. En cas de symptômes, il y aura des tests. Et quand un cas avéré sera détecté, une classe pourra être mise à l'écart voire une école fermée. L'enseignement à distance est envisagé le cas échéant. Des mesures ciblées prises par l'Agence régionale de santé (ARS) ou le préfet en lien avec le Recteur et les élus locaux.

Malgré les incertitudes la rentrée scolaire est plutôt bien acceptée, notamment par les parents d'élèves dont beaucoup étaient réticents en mai. « Je n'ai pas été contactée par des parents inquiets. Juste une élève qui m'a demandé la liste des fournitures scolaires ! », témoigne Virginie Defrance, directrice de l'école Daubié à Montpellier. « On va devoir apprendre à vivre avec ce virus, la vie continue », glisse Laurent Jaoul. Le maire divers gauche de Saint-Brès, qui avait pris un arrêté pour garder ses écoles fermées jusqu'à fin mai, symbolise l'évolution de l'opinion.

Si la rentrée est peu contestée, c'est surtout car son utili-

té apparaît essentielle. Pour l'équilibre des enfants, il était primordial qu'ils retrouvent le chemin de l'école, explique en substance le Dr Pierre Callamand, pédiatre à Béziers (lire page 7). D'après la FCPE, le confinement a fait des dégâts, surtout chez les familles les plus précaires. « Il y a un énorme risque de décrochage », alerte le vice-président héraultais, Claude Deroff Berenguer.

Risques de décrochage

Pour prévenir les dangers du décrochage, des stages de remise à niveau ont pu être proposés fin août. C'est le cas à l'école Pottier de Montpellier qui a accueilli 4 groupes de 6 élèves. « Certains élèves ont baissé les bras à cause de la situation anxigène ou de leur contexte familial. Il faut les accompagner. Cette rentrée en douceur leur permet de reprendre le rythme, il faut pérenniser ce dispositif », estime l'enseignant en CM1, Yann Capel.

Si tous les acteurs locaux semblent mobilisés, ils n'en sont pas moins critiques vis-à-vis de l'État dont ils pointent

les manques. Notamment sa lenteur à donner ses consignes. « Il n'y a pas de règle claire, on va encore devoir se débrouiller au dernier moment », pestait encore le 25 août Magali Kordjani, co-secrétaire du SNUipp.

Les familles peuvent par ailleurs remercier les collectivités d'avoir fait le job durant l'été. L'exemple le plus criant est celui des masques. Après avoir prévenu qu'il ne servait à rien d'en porter puis qu'ils étaient essentiels, le gouvernement, par la voix du Premier ministre Jean Castex, a fait savoir que l'État n'offrirait aucun masque aux élèves. Dans notre région, plusieurs collectivités ont fait le choix de pallier ce désengagement. C'est le cas des Départements du Gard et de l'Hérault qui vont offrir deux masques gratuits à chaque collégien. Même chose de la part de la Région Occitanie pour les lycéens. Jusqu'à quand l'État sera-t-il le seul à poursuivre l'école buissonnière ?

Rémy Cougnenc

*Président du Conseil scientifique.

DOSSIER OCCITANIE / RENTRÉE SCOLAIRE



Les salles de classe sont prêtes pour l'accueil de 100% des élèves le mardi 1^{er} septembre. Les écoles ont prévu des salles d'isolement dans le cas où un enfant présenterait des symptômes de la Covid-19. PHOTOS R.C.

160 000

masques en tissu lavables et homologués vont être distribués gratuitement aux collégiens par les Départements du Gard (60 000) et de l'Hérault (100 000). L'État n'a pas jugé utile d'offrir des masques.

77,4

sur 100 000 personnes, c'est le taux d'incidence de personnes positives à la Covid-19 dans l'Hérault le 27 août. Un taux qui permet de faire un état des lieux de la situation sur les sept derniers jours. Dans l'Hérault, l'indice est passé de 41 à 77,4 pour 100 000 en une semaine, dans le Gard, il est passé de 10 à 39,1.

3

L'ARS Occitanie a relevé un taux de positivité de 3% à la Covid-19 ce 27 août. Le 28 juillet, il était de 0,5%. Ce taux, qui indique la proportion de personnes positives sur le nombre de personnes testées, est donc en nette progression.

CLAUDE DEROFF BERENGUER,
Vice-président de la FCPE 34

« Il y a un énorme risque de décrochage scolaire »

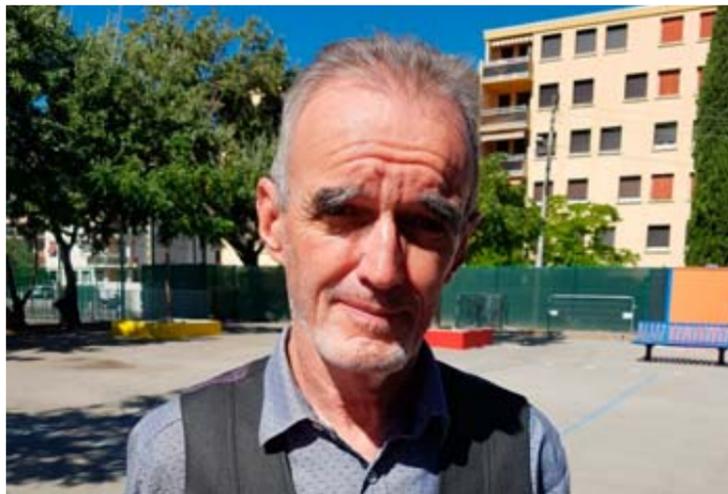
Contrairement à certains syndicats comme le SNUipp ou l'Unsa Éducation qui réclamaient un report de la rentrée, le vice-président de la FCPE34 se réjouit du retour de 100% des enfants dans les classes dès le 1^{er} septembre. « Il y a un énorme risque de décrochage scolaire », estime Claude Deroff Berenguer. Pour lui, les 2 mois de confinement puis la reprise non obligatoire de l'école en mai ont créé des déconnexions chez certains enfants. D'autant que « ceux qui n'ont pas repris en mai/juin sont souvent ceux qui avaient déjà des difficultés ». Quant aux dispositifs de rattrapage comme celui des vacances apprenantes, ils n'ont « pas eu le succès escompté ».

À quelques jours de la rentrée, le porte-parole du principal syndicat de parents d'élèves se dit vigilant. « Nous sommes extrêmement attentifs sur l'évolution de la situation sani-

taire. La rentrée doit se faire dans les conditions les plus sécurisées possible », assure Claude Deroff Berenguer pour qui le protocole sanitaire pose encore quelques questions. « Comment va se passer le temps de la cantine ? Les masques seront-ils fournis ? Les enseignants ont-ils été formés ? Pourquoi ne pas étudier le port du masque dès la maternelle comme en Asie ? »

Il en va de même de la continuité pédagogique. La FCPE s'interroge après avoir reçu 8 500 réponses de parents à son questionnaire du printemps. « L'accès à l'enseignement distanciel a été difficile pendant le confinement. Même si 1 400 ordinateurs ont été distribués par les collectivités, dans beaucoup de familles défavorisées il y avait un smartphone pour 3 enfants comme seul outil. Bon nombre d'enfants sont passés entre les mailles du filet ».

Rémy Cougnenc



21 départements en zone rouge dont le Gard et l'Hérault

La forte augmentation des cas de Covid-19 en France qui fait craindre les prémices de la fameuse seconde vague, touche aussi l'Occitanie. Dans son bilan du 26 août, l'ARS soulignait une moyenne de 351 nouveaux cas positifs par jour, soit 2 457 personnes sur les 60 000 testées depuis le 18 août. Sur le territoire national, 3 304 cas nouveaux cas ont été enregistrés en 24h entre le 25 et le 26 août tandis que 22 personnes sont décédées. Le Premier ministre, Jean Castex, a annoncé ce 27 août que 21 départements se trouvaient en zone rouge, dont le Gard et l'Hérault.

Dans l'Hérault, la Préfecture a ainsi fait fermer 17 établissements du Cap d'Adge où un cluster est apparu, tandis que 5 cas positifs ont été enregistrés à la Maison de retraite protestante de Montpellier. Non loin, à Baillargues, le McDo a dû fermer ses portes, 7 employés ayant été testés positifs. Même chose à la piscine Les Néréides, à Lattes, où un salarié a été contaminé. Pour rappel, 123 personnes ont perdu la vie après avoir été contaminées dans l'Hérault, et 98 dans le Gard. Alan Bernigaud



MAGALI KORDJANI,
Co-secrétaire SNUipp34

« Rien n'est géré sur le plan national, on se débrouille »

On n'est pas rassurés, on n'a toujours rien ». À moins d'une semaine de la rentrée, Magali Kordjani ne cachait pas son agacement mercredi 26 août. À l'image des rentrées de mai ou juin, la co-secrétaire du SNUipp34 déplore que le ministère laisse les enseignants et directeurs d'école le bec dans l'eau jusqu'au dernier moment au sujet des protocoles. « Il y a un manque d'anticipation criant. Rien n'est géré nationalement, il n'y a pas de règles claires. On va encore devoir se débrouiller »...

Ne voyant rien venir, la directrice de l'école Garibaldi à Montpellier a préparé la rentrée sur la base du protocole de juillet, en partie caduc. Les tables ont ainsi été espacées, le lavage des mains organisé, les masques lavables seront récupérés au Rectorat vendredi. « La méthode est éprouvée. Mais on doit nous dire par exemple

si les parents peuvent ou pas entrer dans les écoles », illustre Magali Kordjani.

Même ras-le-bol pour la continuité pédagogique. « On nous demande de pouvoir assurer l'enseignement à distance sans matériel. La prime de 300 euros pour l'achat d'un ordinateur ce ne sera pas avant 2021. On se moque du monde ».

Une rentrée d'autant plus compliquée à Montpellier que la carte scolaire n'a pu être examinée en juin en raison des élections. « On a des élèves en trop un peu partout, il va falloir ouvrir des classes », prévient la syndicaliste.

Autant de couacs qui ont poussé (en vain) le SNUipp à demander le report de la rentrée d'une semaine. « On aurait eu le temps d'étudier le protocole, de préparer les classes, de repérer les enfants malades au retour de vacances... »

R.C.



À Nîmes, les rues sont pleines le soir tombé, malgré l'augmentation du nombre de contaminés à la Covid-19 dans le Gard comme dans le reste de la France. PHOTO A.B.



Mardi 25 août à l'école Pottier de Montpellier, l'élue Fanny Dombre Coste en discussion avec la directrice Isabelle Mazoyer et l'enseignant Yann Capel. PHOTO VILLE DE MONTPELLIER

À la ville ou à la campagne : comment les maires s'organisent

PRÉ RENTRÉE

Si les dernières instructions leur seront données à la veille de la rentrée, les mairies ont déjà pris les devants pour garantir l'accueil de 100% des élèves dans les meilleures conditions sanitaires possible. Illustrations à Saint Brès, Aigues-Mortes et Montpellier où un grand plan est en préparation.

À l'image du déconfinement en mai où elles avaient pris leurs responsabilités face au flou des directives, les collectivités n'ont pas attendu les dernières consignes du ministère pour préparer la rentrée des écoles.

Sur la base du protocole du 22 juillet, les communes, quelles que soient leurs tailles, ont fait le job pour anticiper une rentrée forcément spéciale.

À Aigues-Mortes, Arnaud Fourel, l'adjoint au maire Les Républicains de Pierre Mauméjean, n'a pas l'intention de lésiner sur les moyens côté désinfection. « Depuis le début

on a fait le choix de fournir des masques et du gel aux enseignants et aux AESH », rappelle l'élue. S'il déplore la lenteur des directives du ministère, il se veut rassurant vis-à-vis des parents : « On n'a pas fui nos responsabilités ». Les deux groupes scolaires sont prêts pour la rentrée de quelque 500 bambins. La coopération avec le centre de loisirs a permis d'accueillir des enfants tout l'été. « Les agents sont rodés au protocole, c'est rentré dans les mœurs ».

« Le risque 0 n'existe pas »

Des règles strictes mais assouplies selon lui par rapport au mois de mai, à l'image de la distanciation pas obligatoire si elle est impossible. « C'est plus soft, c'est mieux. Il faut faire le plus attention possible mais le risque zéro n'existe pas ». Pour permettre aux parents de tra-

vailler, l'adjoint à l'éducation préconise d'ailleurs un retour aux horaires traditionnels des garderies : de 7h à 8h30 puis de 16h30 à 18h30. « Nous n'avons pas eu d'appels de parents inquiets », positive-t-il.

Même à Saint-Brès il n'y a plus aucune réticence. Le maire divers gauche qui avait pris un arrêté pour laisser ses écoles fermées jusqu'à fin mai est désormais rassuré. « La situation a changé. On va devoir apprendre à vivre avec ce virus, la vie continue », explique Laurent Jaoul selon qui l'opinion publique a elle aussi évolué. « En mai, 90% des parents me soutenaient. Aujourd'hui ils veulent remettre leurs enfants à l'école ».

Pour autant le maire reste vigilant. « Nous allons éviter les interactions avec les familles. Les fournitures scolaires seront directement remises aux enfants en

classe ». Les sorties seront « échelonnées » classe par classe pour « éviter les regroupements ». Quant aux aménagements, la Ville a installé des lavabos supplémentaires dans les deux groupes scolaires. Lesquels auront deux portails d'entrée au lieu d'un.

« L'ambitieux » projet de Delafosse à Montpellier

À Montpellier qui compte 126 écoles, le nouveau maire Michaël Delafosse affinera les détails du protocole lundi 31 août en fonction des recommandations du Rectorat et après avoir échangé avec les directeurs d'école, sans doute ce vendredi 28 en visioconférence. « La méthode va changer, les décisions ne vont plus se prendre au 8e étage de l'Hôtel de Ville mais en concertation avec tous les acteurs », insiste Fanny Dombre-Coste.

Mardi 25 août, à l'occasion de la visite des chantiers des écoles, l'adjointe à la réussite scolaire a annoncé plusieurs changements de poids. La fin des « constructions prestigieuses coûteuses » au profit d'une planification stratégique. « La bétonisation à la parcelle c'est terminé. On ne construira que dans les ZAC », indique Fanny Dombre Coste. Exit aussi l'ex projet d'une grande cuisine centrale. Ce se-

ront des petites unités de proximité pour les cantines avec un temps éducatif pour les élèves. « Les tomates en décembre c'est fini. On doit privilégier les produits locaux et de saison », prévient l'adjointe au maire.

Dans son plan « ambitieux » pour l'école, le maire socialiste de Montpellier veut aussi réussir la « rénovation thermique » des bâtiments, parfois de véritables « passoires ». À l'image des travaux réalisés à l'école Simonon, la nouvelle municipalité va investir pour végétaliser les cours, rendre accessibles aux enfants handicapés les bâtiments et sécuriser leurs abords (accès piétons, pistes cyclables...). « Les enfants doivent pouvoir se rendre à l'école à pied ou à vélo. On doit reconstituer le chemin de l'écolier ».

Enfin, un « soutien scolaire public, laïc et gratuit » va être expérimenté dans les écoles volontaires dès fin septembre, les mercredis et samedis dans les médiathèques. Autre idée : « Basculer les études surveillées en écoles dirigées ». Pour limiter les décrochages scolaires dus à la crise Covid, les enfants en difficulté seront d'abord incités. Le dispositif a ensuite vocation à être étendu à tous. **Rémy Cougnenc**

Cantines : c'est le système D !

Directeurs d'école, enseignants et parents attendaient avec impatience les annonces du gouvernement au sujet des cantines scolaires. Il n'y a pas eu de règles !

Le système de la débrouille et du bon sens va prévaloir, à chacun de s'organiser pour assurer le lavage des mains des élèves et le respect d'une certaine distance physique lors des repas.

« Quand un enfant n'est pas scolarisé, il n'a pas les repères classiques »

ENTRETIEN

Le docteur Pierre Callamand est pédiatre au centre hospitalier de Béziers.

La Marseillaise : Est-ce essentiel que les enfants reviennent à l'école ?

Pierre Callamand : Absolument. La scolarisation et la socialisation par l'éducation c'est un élément important dans la vie et le développement de l'enfant. Les pédiatres ont écrit plusieurs lettres ouvertes souhaitant la reprise de l'école. Il est d'ailleurs important pour tout le monde de reprendre une vie sociale aussi proche que possible de la normale, avec la Covid. Tant qu'il n'y aura pas de vaccin, nous allons devoir vivre avec.

Les enfants sont-ils contaminants ?

P.C. : Les dernières études ont montré que les enfants sont contagieux mais très peu malades. Les services de pédiatrie n'ont pas été surchargés même en pleine période d'épidémie.

Quelles conséquences sur les élèves peut avoir eu la longue rupture scolaire ?

P.C. : Il y a des cas de souffrance psychologique chez les adolescents ou pré-ados qui sont en difficulté avec leurs parents. Cela a pu créer des fragilités. Cela dépend beaucoup des milieux. Chez les familles gitanes par exemple, le fait de peu aller à l'école modifie assez peu la sociabilité, le plaisir des parents d'être avec les enfants. Il y a comme ça des situations socio-économiques difficiles où l'enfant est protégé des violences familiales, conjugales, lorsqu'il est en dehors de l'école.

Le confinement n'a-t-il eu que des conséquences négatives ?

P.C. : Il y a eu globalement une montée des tensions et des violences intra-familiales et psychologiques. Davantage de difficultés pour les enfants en raison du fait qu'ils ne pouvaient pas sortir jouer avec leurs amis. Ensuite il y a



Le docteur Pierre Callamand, pédiatre à l'Hôpital de Béziers. PHOTO DR

eu bien des retards scolaires. Les études montrent que pour les enfants qui étaient déjà en difficultés et/ou dans des milieux socio-économiques défavorisés, ce n'a pas été une bonne nouvelle de perdre un ou deux trimestres. Sur l'ensemble de leur scolarité ça peut provoquer des difficultés. Il va falloir suivre cela à long terme.

Quels effets l'angoisse ou les peurs peuvent-ils avoir sur l'enfant ? Les parents peuvent-ils leur transmettre leur stress ?

P.C. : Oui, dès les premiers jours de vie les parents transmettent leur stress à l'enfant. La réciproque est vraie : les enfants peuvent stresser leurs parents. Il est toujours plus facile de se construire en ayant confiance en soi-même, dans la société, sans peur d'aller vers les autres avec de l'affection, plutôt que d'être dans une situation d'inconfort psychologique, de stress, en étant enfermé chez soi. On sait que les enfants qui évoluent dans des systèmes sectaires opposés à la vie en collectivité habituelle sont beaucoup moins à l'aise

pour avoir des interactions, des échanges, une fois dans le monde réel. Le repli sur soi, la paranoïa, la peur de l'extérieur ne sont jamais bons pour le développement des individus. On peut faire un petit parallèle sur ce genre de souffrances psychiques potentielles si un confinement se prolongeait.

Comment sait-on quand un enfant ne va pas bien sur un plan psychologique ?

P.C. : Quand ils sont attentifs, les parents arrivent à s'en apercevoir assez rapidement. Ils voient quand l'enfant souffre et vont en parler avec lui et le médecin. C'est plus compliqué pour les parents qui sont dans une sorte de déni. Le système scolaire, avec les enseignants, les psychologues scolaires, peut repérer ce genre de choses. Sans l'école cela fait un maillon de moins. Quand un enfant n'est pas scolarisé, il n'a pas les repères classiques. C'est tout de suite un signal d'alarme pour les professionnels de l'enfance même si parfois le choix de l'enseignement à domicile peut très bien se passer.

Des parents inquiets vous ont-ils consulté récemment ?

P.C. : On accueille des parents à l'hôpital parce qu'ils sont inquiets du Covid. On essaye de les rassurer. Les pédiatres demandent des tests salivaires qui sont plus rapides et moins contraignants pour les enfants. C'est essentiel si on veut avoir une situation scolaire relativement stable et sécurisée, si on ne veut pas fermer trop d'écoles.

Quels mots utiliser avec les tout-petits pour leur expliquer la situation actuelle ?

P.C. : Il ne faut pas les laisser dans le fantasme, nier les choses. Il faut les expliquer. Il y a des mots plus intéressants que d'autres, moins dangereux. Il faut dire qu'il y a un virus, que c'est un rhume. Que chez les enfants il n'y a pas de grand danger mais que chez les grands-parents cette toux peut être compliquée. Et donc que pour protéger papi et mamie, il faut mettre un masque, se laver les mains, ne pas leur faire de bisou et leur expliquer qu'on les verra un peu moins. Il faut leur dire que ce rhume va durer un peu et qu'on sera guéri quand il y aura un vaccin efficace et sécurisé, qui est la seule porte de sortie.

Le professeur Raoult qui est un très grand chercheur s'est trompé sur la choroquene. Il est d'une mauvaise foi admirable car il est prouvé que ça ne marche pas.

Parents et enfants abordent cette rentrée dans quel état psychologique ?

P.C. : À la fin du confinement, les parents n'étaient pas favorables à la reprise de l'école. Là, je n'ai pas souvenir d'un parent qui m'ait demandé un certificat pour dispenser son enfant. Les gens ont compris qu'aujourd'hui on a des tests, des masques. Que les enfants ne sont pas trop malades mais qu'il faut protéger les grands-parents. Et que même si l'épidémie repart à la hausse, ce sera surtout difficile à l'automne et l'hiver.

Interview réalisée par Rémy Cougnenc

Des difficultés également dans les collèges et lycées

Tout comme les écoles dont la gestion est municipale, les collèges et lycées vont connaître une rentrée inédite et particulièrement complexe dans une situation où le coronavirus est en recrudescence. Entre masques et protocoles sanitaires, la Région Occitanie et les Départements du Gard et de l'Hérault font face à des problématiques inédites.

Le port du masque obligatoire pour tous les enfants de plus de 11 ans, même dans les cours de récréation. Cette mesure, prise dans un contexte sanitaire difficile avec un rebond de l'épidémie de coronavirus, a toutefois laissé dubitatives, pour ne pas dire inquiètes, bon nombre de familles. Car si l'État oblige le port du masque, il se refuse à donner gratuitement aux enfants qui vont effectuer leur rentrée dans quelques jours. Hors de question pour Carole Delga, présidente socialiste de la Région Occitanie de ne pas apporter son aide. Ainsi, elle a annoncé que sa collectivité « fournira gratuitement deux masques textiles lavables à l'ensemble des lycéens, renouvelables tous les mois si nécessaire en fonction de la situation sanitaire. J'estime que ce n'est pas aux familles de subir cette charge financière. Cette mesure de justice sociale vient compléter notre dispositif de Carte Jeunes Région qui permet de faire jusqu'à 400 euros d'économies par famille et d'offrir, ici en Occitanie, la rentrée la moins chère de France pour près de 230 000 lycéens ». Les personnels de la Région se verront eux distribuer 820 000 masques FFP1 pour la période de septembre à décembre.

Denis Bouad et Kleber Mesquida, présidents socialistes des Départements du Gard et de l'Hérault ont également pris une mesure similaire pour les collégiens puisqu'ils vont « fournir deux masques lavables en tissu, gratuits, à l'ensemble des élèves des collèges du département ». Une dotation qui concerne près de 30 000 collégiens gardois, et 50 000 collégiens héraultais. Ces masques seront distribués lors de la rentrée.

Au-delà des masques, les tracas de l'organisation

Les agents techniques des 374 lycées d'Occitanie, des 53 collèges du Gard et des 96 de l'Hérault vont également devoir respecter des protocoles sanitaires extrêmement stricts. Ainsi, la désinfection de chaque salle, chaque objet

et chaque porte est prévue, tout comme celle, plus inattendue, des systèmes de climatisation et des canalisations.

En outre, les sens de circulation ont été repensés afin d'éviter au maximum les croisements entre les élèves, tandis que les salles de classe ont été réorganisées dans la même optique. Enfin, 4 530 distributeurs muraux de savon liquide ou de solution hydroalcoolique seront installés d'ici la rentrée dans les lycées occitans. Cela tout comme dans les transports scolaires LiO qui amèneront les collégiens et lycéens à bon port pour cette rentrée des plus singulières.

Alan Bernigaud

Carole Delga met le paquet sur le pouvoir d'achat des familles

LYCÉES, APPRENTISSAGE

Deux masques offerts chaque mois, coût du transport scolaire divisé par deux, 400€ d'économies grâce à la carte jeunes... La Région Occitanie poursuit ses efforts en inaugurant aussi le lycée de Gignac.

En Occitanie, la rentrée la moins chère de France ! Le slogan de notre Région depuis 2018 est plus vrai que jamais cette année.

Pour compenser les conséquences économiques et sociales désastreuses de l'épidémie de Covid-19, la Région Occitanie a décidé de pousser un peu plus loin son engagement auprès des familles. Objectif : soulager leur porte-monnaie.

À l'image des Départements du Gard et de l'Hérault, la Région a décidé de pallier les absences de l'État en matière sanitaire. Deux masques* textiles lavables et homologués seront offerts chaque mois aux quelque 270 000 lycéens et apprentis d'Occitanie. « C'était du ressort de l'État mais pas question de tergiverser. La sécurité sera assurée », promet la présidente Carole Delga (PS).

À l'instar des livres et des fournitures offerts aux apprentis, l'Ordinateur portable devient gratuit pour tous les lycéens de classe de Seconde. Un



Les vice-présidents Vincent Labarthe, Kamel Chibli et Nadia Pellefigue (à droite) aux côtés de la présidente de Région Carole Delga. PHOTO RÉGION OCCITANIE / FABIEN FERRER

outil moderne utilisable partout et plus que jamais utile. « 100% de nos lycées sont labellisés numériques. Grâce à l'Ordi, on a un peu limité le décrochage scolaire dû au confinement », se félicite Kamel Chibli (PS), vice-président régional.

Bus : 45€ au lieu de 90€

Autre économie en perspective : les transports scolaires. Le coût moyen pour les familles des quelque 180 000 lycéens et apprentis qui prennent le bus va passer de 90 à 45 euros. Une dernière étape vers la gratuité l'an prochain saluée par Jean-Luc Gibelin (PCF). Le vice-président régional aux Transports ajoute que du gel hydroalcoolique sera mis à disposition

dans les bus et que des masques, obligatoirement portés par les passagers de plus de 11 ans, seront fournis aux chauffeurs.

La « carte jeunes » s'étoffe et donne droit à de nouveaux bons plans (au total : 400 euros d'économies par an). Au-delà de l'aide de base de 80 à 200 euros en fonction du revenu des familles, de l'aide à la lecture (20 euros) ou à l'achat d'une licence sportive (15 euros), la carte jeunes donne droit à des réductions dans des espaces sportifs, spectacles, musées ou sites touristiques.

Enfin, un service spécifique destiné à aider les futurs lycéens à trouver leur stage de Troisième en entreprise va être

instauré. Un accompagnement personnalisé sur internet et dans les Maisons de la Région sera disponible pour réduire l'inégalité des chances. « Pour les familles modestes qui n'ont pas de réseau, ce stage de Troisième c'est souvent le parcours du combattant. Cela procure un sentiment de rejet », explique Carole Delga. 1 500 entreprises ont promis de jouer le jeu aux côtés de la Région.

Gignac, lycée vertueux

Des nouveautés il y en a aussi du côté des établissements. En attendant ceux de Sommières (2021), Gragnague (2021-2022) et Courdonterral (2022-2023), deux lycées vont

Enseignement supérieur

20 villes d'Occitanie perçoivent de l'argent de la Région (250 000 étudiants). Des « investissements importants » ont été réalisés dans les IUT de Béziers, Auch et Montauban. Nouvelles formations (aéronautique) à l'IUT de Nîmes et à l'Université de Montpellier. Trois campus connectés ouvrent à Saint-Gaudens, Espalion et Foix. Ils rejoignent ceux de Cahors, Carcassonne et du Vigan.

être inaugurés à Cazères (Haute-Garonne) et Gignac (Hérault). Dès cette année, ils accueillent les lycéens de Seconde (265 à Gignac, 1 200 élèves d'ici 2 ans). D'un coût de 45 millions d'euros, il s'agit, grâce aux panneaux photovoltaïques, d'un lycée à énergie positive, c'est-à-dire qu'il produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. « C'est une construction vertueuse à l'heure où les jeunes marchent pour le climat », se réjouit Kamel Chibli. À noter que les cuisines et l'internat ne seront achevés que début 2021. D'ici là, c'est la cantine du lycée de Sérignan qui fournira les repas.

Rémy Cougnenc

*Retirables depuis le 27 août à l'Hôtel de Région ou dans les 16 Maisons de la Région.

Relance des trains de nuit : la Région attend des actes...

FERROVIAIRE

Silence radio depuis l'annonce, mi-juillet par Emmanuel Macron, de son intention de « redévelopper » les trains de nuit peu à peu abandonnés par la SNCF. La Région, très mobilisée sur le sujet, a pourtant sollicité le ministère pour lui faire part de propositions concrètes.

Il n'y a pas si longtemps, toutes les régions, ou presque, étaient desservies par des trains de nuit. Aujourd'hui, seules deux lignes sur les 67 qui circulaient quotidiennement en France au début des années 2000 sont encore ex-

ploitées par la SNCF : l'une concerne l'Occitanie, avec la liaison Paris-Rodez (Aveyron)-Cerbère (Pyrénées-Orientales)-Latour-de-Carol (Pyrénées-Orientales) et l'autre les Hautes-Alpes, avec un train Paris-Briançon.

Le 14 juillet dernier, Emmanuel Macron a fait connaître son intention, dans le cadre de la transition écologique, de sortir les trains de nuit de leur long sommeil. Une nouvelle dont ne peut que se féliciter la Région Occitanie, qui bataille depuis des années pour maintenir ses liaisons ferroviaires nocturnes. Seulement depuis l'annonce du président de la République, rien n'a bougé. « Nous avons immédiatement fait savoir que nous étions disponibles pour toute réunion destinée à aborder des éléments pratiques concernant la reprise des trains de nuit. Or nous

sommes fin août et je n'ai eu aucune sollicitation de la part de l'exécutif », déplore, méfiant, le vice-président de la Région en charge des Transports, Jean-Luc Gibelin. « S'il y a vraiment une volonté de relancer ces trains, des choses sont faisables immédiatement », insiste l' élu. « Il n'est pas normal, par exemple, que le Paris-Rodez ne circule que 3 nuits par semaine alors que la convention signée entre l'État et la SNCF oblige à ce qu'il y ait un train toutes les nuits. De même, le Paris-Cerbère circule actuellement 3 nuits par semaine et pendant les vacances scolaires. S'il y a relance des trains de nuit, alors il faut qu'il circule toutes les nuits et que la Région n'ait plus la nécessité de payer 1,4 million d'euros tous les ans à l'État pour l'équilibre financier de cette ligne. C'est à lui [l'État, Ndlr] de l'assumer », détaille Jean-Luc



Seules deux liaisons ferroviaires nocturnes sont encore exploitées aujourd'hui par la SNCF. PHOTO AFP

Gibelin.

La collectivité défend également, depuis qu'elle a été supprimée, la reprise du Paris-Hendaye, qui passe par Tarbes. Et aimerait voir renaître le Paris-Nîmes-Marseille, via le Massif central. « De nombreux conseils municipaux ont voté des délibérations en ce sens et la Région soutient cette démarche. Nous tra-

vaillons également sur des études préparatoires pour un Barcelone-Francfort qui passerait par Perpignan, Montpellier, Nîmes et permettrait de recréer des lignes à travers l'Europe, comme ça a existé pendant toute une période ». Un rapport sur l'avenir des trains de nuit devrait être rendu d'ici la fin de l'été. A.G.

OCCITANIE / POLITIQUE

La bataille des élections sénatoriales prend forme dans le Languedoc

SCRUTIN

À moins d'un mois des Sénatoriales, les forces politiques se mettent en ordre de bataille. Car pour ces élections particulières, la campagne exige beaucoup de terrain et d'importants soutiens. À ce jour, toutes les listes ne sont pas encore complètement établies dans l'Hérault et le Gard, de nombreuses choses pouvant changer.

Bien que capitales dans la vie démocratique et pour représenter l'ensemble des territoires, les Sénatoriales ne bousculent pas les foules. Pourtant, des grandes manœuvres sont menées par les forces politiques en cette fin d'été. Partout en France, la campagne a débuté auprès des grands électeurs. Ils seront ainsi 1 837 pour 3 sièges dans le Gard et 2 635 pour 4 sièges dans l'Hérault à voter le dimanche 27 septembre. Mais les situations sont bien différentes.

Président (PS) du Conseil départemental du Gard, Denis Bouad s'est déclaré candidat le 12 août, portant les espoirs d'un rassemblement de la gauche gardoise. Mais tout cela n'est, à l'heure où l'on écrit ces lignes, que purement théorique, le can-



Président du Sénat et parmi les politiques les plus importants de la droite, Gérard Larcher sera en septembre dans le Gard et l'Hérault pour soutenir les candidats LR. PHOTO CHRISTOPHE ARCHAMBAULT / AFP

didat investi par le PS se trouvant être Alexandre Plissas, Denis Bouad étant un candidat dissident. En outre, Patrick Malavieille, candidat du PCF et chargé lui aussi de mener à bien ce rassemblement et son pendant d'EELV, Dirk Offringa, sont pour l'heure encore candidats. « Nous avons un mandat de nos adhérents pour négocier avec Denis Bouad et le PCF. Il reste des détails, mais on espère trouver un accord avec Denis Bouad », résume Dirk Offringa.

Mais, ce jeudi 27 août, cette attente commence justement à lasser Denis Bouad. « Cela fait déjà trois semaines que l'on discute. Sur cette liste, la 2^e position

est occupée par la socialiste Carole Bergeri et, pour quelques heures encore, la 3^e place sera réservée au PCF et la 4^e à EELV. Au-delà de ce temps, je prendrai des dispositions, mais j'aimerais faire une liste d'union et envisager un avenir commun. Avoir une carte au PS est une bonne chose, mais la sensibilité, l'humanisme, l'éthique restent plus importants. Je n'ai pas besoin d'être soutenu par le PS pour que les valeurs du socialisme m'animent. »

À droite, la situation est bien plus simple, comme le résume Franck Proust, président de Nîmes-Métropole et secrétaire départemental LR dans le Gard. « Notre liste est quasiment bou-

clée avec la sénatrice sortante Vivette Lopez en un et Laurent Burgoa en deux. L'enjeu est de conserver nos deux sénateurs dans le Gard voire d'aller chercher le 3^e siège, mais l'objectif le plus important de conserver la majorité au Sénat. »

Et dans l'Hérault ?

Preuve de l'enjeu national que peuvent porter ces élections dans le Gard, le président du Sénat, Gérard Larcher, sera en visite à Nîmes le vendredi 4 septembre avant de se rendre dans le département voisin. Dans l'Hérault, là encore, la liste LR est connue puisque c'est Jean-Pierre Grand qui mènera la liste

de droite. Le sénateur sortant n'est plus adhérent au parti LR, mais « il a le soutien de la majorité sénatoriale et sera donc le candidat tête de liste. Il a d'ailleurs déjà commencé sa campagne auprès des élus », indique Arnaud Julien, secrétaire fédéral LR de l'Hérault. Jean-Pierre Grand sera accompagné de la conseillère régionale, Géraldine D'Ettore-Sanchez qui occupera la 2^e place sur la liste, ainsi que par François Comminhes. Le maire de Sète, qui avait quitté sa fonction de sénateur en 2017 pour respecter la loi sur le non cumul des mandats sera en 3^e position. L'objectif est avant tout de « conserver au moins les deux sièges occupés par des sénateurs LR dans l'Hérault ».

Enfin, le PS avance plus sereinement qu'à son habitude dans l'Hérault puisque son secrétaire fédéral Hussein Bourgi, sera la tête d'une liste qui a déjà réuni les soutiens de Carole Delga, Kléber Mesquida et de Michaël Delafosse. « La liste est quasiment terminée, on attend juste la décision du PCF pour savoir si l'on va mener une liste conjointe. Le PRG et EELV mènent leur propre liste, je ne le regrette pas, nous sommes en démocratie. Mais je constate qu'en 2014, ces formations avaient fait des scores de témoignage et, après les bons résultats des municipales 2020, j'aurais pensé qu'ils ne seraient plus dans cette même démarche, mais dans la volonté de mener une candidature de conquête. »

Alan Bernigaud

De Sète au Grau-du-Roi, s'unir pour mieux gérer la ressource en eau et préserver le littoral

COOPÉRATION

Un projet de nouvelle gouvernance soutenu par l'Agence de l'eau pourrait voir le jour dans les prochaines semaines. L'objectif est d'organiser une cohérence d'actions sur l'ensemble du territoire concerné.



Les quatre intercommunalités du Golfe d'Aigues-Mortes veulent faire émerger une stratégie commune de gestion du littoral. PHOTO AFP

Dans l'Hérault, des mesures drastiques sont mises en place afin de faire face à la sécheresse, qui sévit durement. Les principales restrictions renforcées concernent la partie héraultaise du bassin versant du Vidourle avec, entre autres, l'interdiction 24h/24h de l'arrosage des jardins, pelouses et espaces verts publics et privés.

L'eau comme ressource vi-

table à la vie risque de devenir, à l'avenir, de plus en plus rare et certains experts mettent en évidence une possible « guerre de l'eau ».

Dans le but de développer un programme responsable et rigoureux de sauvegarde de l'or bleu, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse explique

que « les quatre intercommunalités du Grau-du-Roi à Sète, la Communauté de communes Terre de Camargue, le Pays de l'Or Agglomération, Montpellier Méditerranée Métropole et Sète Agglopol Méditerranée, engagent une réflexion pour la mise en place d'une gouvernance sur le golfe d'Aigues-Mortes ».

L'agence de l'eau a attribué une subvention de 50 000 euros à destination de la communauté du Pays d'Or, qui chapeaute l'étude de préfiguration de cette nouvelle gouvernance. Ce regroupement permettrait de « faire émerger une stratégie de gestion intégrée avec une gouvernance dédiée afin de coordonner les projets en mer, sur le littoral et sur les bassins versants des cours d'eau ».

Pour Sylvain Ribeyre, directeur général adjoint à l'eau du Pays de l'Or, qui dirige l'étude, « il n'y a pas une seule solution », mais cela doit convenir « au plus grand nombre ». La nouvelle gouvernance littorale, pourrait prendre la forme juridique d'un syndicat commun ou d'une contractualisation. « On peut imaginer une structure légère qui se contente de coordonner le travail ou une structure un peu plus lourde

qui porterait des projets, détaille Sylvain Ribeyre. L'objectif est de faire en sorte que l'ensemble des sujets soient mis à égalité et qu'aucun ne soit oublié afin que chacun tombe d'accord sur une gouvernance dans laquelle il ait confiance ».

René Revol, vice-président de la Métropole de Montpellier chargé de l'eau et de l'assainissement, se dit « très favorable » à un tel projet de coordination entre intercommunalités et souligne que des coopérations sont déjà mises en place. Rappelant les principes fondamentaux à respecter entre l'aval et l'amont, le maire de Grabels s'interroge en revanche sur la non prise en compte du Pic Saint-Loup, qui « donne 80% des ressources en eau de Montpellier, la plus grosse collectivité ». Les conclusions de l'étude apporteront une réponse. Hugo Tortel

À Nîmes, Darmanin reprend la sémantique de l'extrême droite

SÉCURITÉ

En visite à la base aérienne de sécurité civile de Nîmes-Garons, Gérald Darmanin a fait faux bond au maire (LR) qui ne cesse de réclamer des renforts de police et de gendarmerie. À propos des actes de violence, le ministre de l'Intérieur a fustigé le soi-disant phénomène « d'ensauvagement » sans proposition concrète.

Depuis plusieurs mois, la Ville de Nîmes a multiplié les demandes pour obtenir l'aide de l'État face aux violences qui émaillent la commune. Sans succès, notamment auprès de Christophe Castaner. Alors, la venue du nouveau ministre de l'Intérieur, à la base de la Sécurité Civile, située à Garons, ce lundi 24 août semblait être une aubaine pour Jean-Paul Fournier, maire LR de Nîmes qui a invité Gérald Darmanin à venir parler de sécurité. Mais face au refus du ministre, l'édile a d'abord convoqué la presse avant d'annuler la conférence qu'il comptait donner après que le Ministère l'ait rappelé pour fixer une réu-



Durant un point presse express, sur la base de Nîmes-Garons, Gérald Darmanin a maintenu un discours sécuritaire digne de son mentor, Nicolas Sarkozy. PHOTO A.B.

nion en septembre à Paris et tenter de calmer le jeu.

Si Jean-Paul Fournier n'était pas à Nîmes-Garons, son premier adjoint, Julien Plantier, était présent et a fait part de sa déception. « Il faut que l'État vienne voir de ses propres yeux la situation et on aurait préféré qu'il réponde favorablement à nos demandes. Le ministre nous promet une réunion pour envisager cela, alors qu'il est à dix kilomètres, c'est dommage », confie-t-il, réaffirmant ses at-

tentes : « Il faut des mesures concrètes, des effectifs et des moyens supplémentaires, car on se sent bien seuls pour assurer la sécurité des Nîmois. Les événements de ces derniers mois prouvent qu'on a besoin que l'État prenne toute sa part dans le domaine de la sécurité ».

Darmanin fait du Sarkozy

Un appel qui intervient alors que plusieurs fusillades ont éclaté ces derniers mois à Nîmes sur fond de drogue tandis que

des agressions ont eu lieu, à l'instar de celle subie par Mya, 19 ans, agressée par trois hommes dans le centre le 12 août.

Nommé Place Beauvau le 6 juillet, Gérald Darmanin n'a pas manqué depuis de rappeler pour quoi Nicolas Sarkozy voit en lui, aujourd'hui encore, un héritier. Empruntant à l'extrême droite ses mots, le ministre de l'Intérieur se veut en dernier rempart face à la violence dans notre société, n'hésitant pas à parler de « sauvagerie » et « d'en-

Visite perturbée par un incendie

Venu voir les installations de la Sécurité Civile et échanger avec les pilotes, Gérald Darmanin est peu resté sur la base. En retard, le ministre de l'Intérieur n'a eu le temps que de rappeler la commande de deux avions bombardiers d'eau, financés par l'Europe, et de découvrir le centre de maintenance des hélicoptères avant de se rendre à Istres dans les Bouches-du-Rhône où un important incendie s'était déclaré. Revenu 2 heures plus tard, il s'est alors entretenu avec les élus locaux et la direction de la Sécurité Civile. A.B.

« sauvagement » de certains. Des propos qu'il a assumés à Nîmes, tout comme son discours. « Nous souhaitons débarrasser les manifestations en général, sportives ou autres, de ceux qui viennent pour casser et commettent des exactions. On veut renforcer encore les moyens des forces de l'ordre dans leurs actions juridiques et équiper la préfecture de Paris de drones. Je recevrai le maire de Nîmes en septembre puis qu'il m'a sollicité, et viendrai à Nîmes s'il m'invite. » Alan Bernigaud

Laurent Mucchielli : « La prohibition est un échec »



Laurent Mucchielli est directeur de recherche au CNRS (Laboratoire Méditerranéen de Sociologie) et enseignant à l'université d'Aix-Marseille. Il a récemment publié « Sociologie de la délinquance » (Armand Colin, 2018) et « La France telle qu'elle est. Pour en finir avec la complainte nationaliste » (Fayard, 2020). Il est également présent sur Twitter.

La Marseillaise : « Ensauvagement », « sauvagerie », le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin a fait siens les termes préférés de l'extrême droite. Mais que représentent-ils réellement ?

Laurent Mucchielli : Dans la littérature d'extrême droite, depuis la fin du 19^e siècle, l'immigré est toujours assimilé à un « barbare », un « sauvage », bref un « non-civilisé ». Quant au terme d'« ensauvagement », Marine Le Pen l'utilise régulièrement depuis 2013, date de parution du livre *La France, Orange mécanique*. Son auteur, un journaliste d'extrême droite caché sous un pseudonyme, y accumulait des chiffres et des faits divers tronqués pour montrer que tout cela est la faute « des Arabes et des Noirs » comme dit aussi Zemmour. Il est confondant, mais révélateur qu'un ministre de l'Intérieur reprenne à son compte ce vocabulaire, qui plus est au moment même où l'on discute du problème du racisme dans la police.

La violence dans notre société n'aurait jamais été aussi grande selon nombre de politiques et autres penseurs de plateaux télé. Mais est-ce réellement le cas ?

L.M. : Cela fait 23 ans que je suis cher-

cheur au CNRS et cela fait 23 ans que j'entends la droite et l'extrême droite le répéter. C'est leur fonds de commerce. Dans un livre de 2011 (*L'invention de la violence*, Fayard), j'avais fait l'histoire de ce discours sur l'augmentation perpétuelle de la violence et des délinquants « de plus en plus jeunes et de plus en plus violents ». Il remonte à la fin du 19^e siècle lui aussi. Ce qui me fait dire que si les jeunes rajeunissaient dans la violence depuis 150 ans, alors les nourrissons devraient aujourd'hui braquer les banques... ce qui n'est pas le cas.

En réalité, les homicides ont cessé de baisser, mais ils restent presque moitié moins nombreux qu'il y a 25 ans. Les agressions physiques sérieuses (avec conséquences médicales) sont stables depuis la trentaine d'années que les enquêtes de victimation les mesurent. Les violences conjugales et les agressions sexuelles sont de plus en plus déclarées parce que la parole se libère (et c'est tant mieux), mais elles n'augmentent pas dans la réalité. Quant aux atteintes aux biens, les enquêtes de l'INSEE indiquent une baisse tendancielle des vols personnels, une stabilité globale des vols avec violence et des cambriolages sur les 20 dernières années.

Après des mois de violences sur fond de drogue dans sa ville, le maire de Nîmes doit bientôt rencontrer le ministre de l'Intérieur pour décider de moyens supplémentaires. Quelles actions devraient être menées pour inverser les choses ?

L.M. : Aujourd'hui Nîmes, hier Montpellier, avant-hier Marseille, la semaine dernière la Seine-Saint-Denis, demain telle banlieue lyonnaise ou grenobloise... Les trafics de drogues existent dans toutes les villes de France et y provoquent régulièrement des violences, essentiellement entre trafiquants. La prohibition et la répression des trafics et des consommations de drogues s'appuient sur la loi du 31 décembre 1970. Cela fait donc 50 ans que l'on fait semblant de croire qu'il y a une « guerre à la drogue » et que la police va la gagner. C'est une mauvaise blague. À chaque alerte, le ministre de l'Intérieur vient afficher sa « plus grande fermeté » et annoncer des renforts policiers.

Et rien ne change. La prohibition est un échec. Il faudrait réfléchir autrement. **Propos recueillis par Alan Bernigaud**

OCCITANIE / SOCIÉTÉ

Houda Gabsi : « Ils sont là pour nous protéger, pas pour nous tuer »



ENTRETIEN

Mohamed Gabsi est mort le 8 avril dernier à Béziers après une interpellation de la police municipale. L'enquête du parquet de Béziers est en cours. Houda Gabsi, sa sœur, se confie à « La Marseillaise » et réclame la vérité sur ce drame.

La Marseillaise : A quel stade se trouve la procédure judiciaire actuellement ?

Houda Gabsi : La procédure judiciaire suit son cours. On attend les derniers résultats. En tout cas, de ce que m'a dit mon avocat, l'enquête suit bien son cours. Les enquêteurs font bien leur travail et ça avance bien. Je ne préfère pas m'avancer au niveau des dates car je n'en sais pas plus. On attend les résultats de l'analyse anapathologique. On devait les avoir en juillet, mais je pense qu'avec les vacances et la situation actuelle on ne les aura qu'en septembre.

Quel espoir fondez-vous sur cette enquête de la justice ?

H. G. : Je crois en la justice. Les faits, je les connais de par les conclusions de l'autopsie et grâce aux vidéos des témoins et à leurs récits lors des auditions.

Pour moi, c'est la police municipale qui a tué mon frère. C'est clair pour moi. Peu importe tout ce qu'ils [les policiers municipaux de Béziers, Ndlr] peuvent dire. La fracture thyroïdienne et le nerf vague ne se fracturent pas comme ça. Les vidéos et les témoignages parlent d'eux-mêmes. Ça fait froid dans le dos.

Dans quelle mesure peut-on relier la mort de votre frère à celle de Georges Floyd aux États-Unis ?

H. G. : C'est la même chose, ils ont été tués par la police. Ce sont les mêmes souffrances et les mêmes morts. Décédés par asphyxie. La vidéo de George Floyd m'a anéantie. C'est insupportable surtout lorsqu'on vit directement un drame similaire. Je ne le souhaite à personne. On ne peut pas décrire ce qu'on ressent comme douleur. Si le fait que je me batte pour mon frère peut aider à ce que cela ne se reproduise pas et que d'autres familles ne soient plus meurtries, ce sera bien.

Quelle a été votre réaction quand vous avez vu les mouvements spontanés aux États-Unis mais aussi en France contre les bavures policières ?

H. G. : Ça fait chaud au cœur. En tant que victime, car nous aussi la famille nous sommes victimes, ça fait chaud au cœur et ça donne de la force. Et de se sentir autant soutenu c'est ce qui nous fait aussi avancer. Et heureusement. Je remercie à chaque fois les gens qui nous soutiennent vraiment du fond du cœur.

Que pensez-vous des qualificatifs qui ont pu être prêtés à votre frère ?

H. G. : Il n'était pas du tout SDF. Tout le monde se connaît à Béziers, on est une famille très unie et aimante. Mon frère était un papa de trois enfants, il vivait avec



Chaque 8 du mois, un rassemblement en mémoire de Mohamed Gabsi se tiendra à Béziers jusqu'à la révélation de la vérité. PHOTO DR

sa compagne. Il avait même le double des clés de chez moi, j'ai des affaires à lui. En fait mon frère était malade, il a été déclaré schizophrène à l'âge de 14 ans mais il n'a jamais fait de mal. Il n'a jamais été violent, tout le monde peut en témoigner. Déjà quand il s'est fait arrêter, les vidéos le prouvent, il n'a été à aucun moment violent. Ça a été de l'acharnement. Un mois avant son décès il a fait une grosse crise d'angoisse et la police municipale est intervenue. Il a été plaqué au sol et il a fait trois minutes d'arrêt cardio-respiratoire. La deuxième fois, il en est décédé.

Quel a été le plus dur dans toute cette affaire ?

H. G. : C'est rageant. Je ne peux pas décrire ce qu'on ressent. C'est mon petit frère, c'est terrible, personne ne mérite de mourir comme ça surtout venant de la part de notre police. On a du mal à y

croire. Ils sont là pour nous protéger, pas pour nous tuer. Ces mots n'engagent que moi. Il ne faut pas oublier que ça peut arriver à n'importe qui.

Pourquoi selon vous chercherait-on à décrédibiliser votre frère ?

H. G. : Je ne veux pas entrer dans ce sujet-là. Ça m'a fait mal, j'ai tout fait pour relever l'honneur de mon frère. On est une famille avec des valeurs, comme le respect. On est des honnêtes citoyens. Je n'ai jamais parlé de racisme. On est né en France, on est français avant tout. Après je ne veux pas entrer dans ce truc-là mais j'attends. Je me prononcerai plus tard. Par contre, c'est un acharnement sur quelqu'un de faible et vulnérable. Ils le savaient qu'il était malade, ils le connaissaient. Et il n'a jamais eu aucun problème avec la police nationale.

Recueilli par Hugo Tortel

Une année plus que réussie au Mas des agriculteurs de Nîmes

ÉCONOMIE

Inauguré en grande pompe en juin 2019, le Mas des agriculteurs a clos sa première année d'existence avec des résultats allant au-delà des attentes les plus optimistes. Aujourd'hui, l'objectif est de conserver la clientèle tout en touchant une nouvelle.

Ce 26 juin 2019, ni la chaleur implacable, ni la présence de Didier Guillaume, alors ministre de l'Agriculture n'avaient empêché les porteurs du projet d'afficher leur fierté lors de l'inauguration de leur Mas des

agriculteurs dans le sud de Nîmes. Un an plus tard, l'heure est au bilan d'un premier exercice bousculé par la crise du coronavirus.

« Ce Mas des agriculteurs a été créé pour proposer les productions agricoles gardoises à leur juste prix. Et tant au niveau des producteurs, que de celui des consommateurs, les résultats sont satisfaisants. Il y a une véritable attractivité de notre offre qui est belle, avec de la diversité. C'est un magasin qui est très fréquenté et, même si on est très prudent avec les chiffres, c'est une réussite économique. L'exercice comptable a été clôturé avec succès, tout a été meilleur que notre prévisionnel », se réjouit ainsi Patrick Viala, président du Mas et du réseau Bienvenue à la ferme, action-

naire à hauteur de 20% de l'établissement.

Un exemple qui pourrait faire des petits en France

De bons résultats qui interviennent durant une année 2020 aux problématiques sanitaires inédites. Mais pas de quoi mettre à mal la dynamique mise en place. « Pendant le confinement, les Français ont redécouvert qu'à proximité d'eux, il y avait des agriculteurs qui chaque jour les nourrissent. Beaucoup de gens sont allés s'approvisionner auprès d'eux, créant un engouement inédit pour les circuits courts. Mais ces bonnes habitudes ont disparu avec le déconfinement et bon nombre sont retournés dans les supermarchés », décrit Patrick Viala, qui précise qu'au Mas, « notre vrai problème durant le confinement fut celui de



Le Mas des agriculteurs lors de son inauguration en 2019. PHOTO A.B.

la limitation de circulation, car notre clientèle va bien plus loin que le territoire nîmois. Mais on a mis en place un drive, ça nous a bien dépannés, même si ça n'a pas totalement compensé la baisse de la fréquentation. Le magasin des agriculteurs a toutefois très bien passé la crise. Du coup, on peut passer au prochain objectif avec celui d'ouvrir un restaurant en octobre ».

Avec plus de 3000 agriculteurs gardoises qui le fournissent en produits, le Mas inspire d'autres territoires. Ainsi, « des représentants des Chambres d'agriculture de la Drôme, du Tarn et des Hautes-Pyrénées étaient venus visiter les lieux et se renseigner, avant le confinement, afin de créer des magasins de producteurs similaires chez eux ».

Alan Bernigaud

Face à l'importante sécheresse, la préfecture du Gard prend des mesures

CLIMAT

Avec un été durant lequel quasiment aucune goutte de pluie n'est tombée, le Gard se retrouve confronté à une sécheresse encore plus sévère qu'à l'accoutumée. Alors que le mois de septembre arrive, la météo ne semble pas vouloir changer pour l'instant, forçant la Préfecture du Gard à prendre des mesures exceptionnelles entraînant de nombreuses restrictions d'eau pour les particuliers comme pour les collectivités.



Dans le Gard, nombre de rivières sont à sec, tandis que la végétation montre aussi des signes importants de sécheresse. PHOTO A.B

Un ciel d'un bleu implacable et un air aussi chaud que la végétation est sèche depuis des mois. Pas de doute, en 2020, l'été est des plus beaux dans le Gard. Mais cela, bien qu'extrêmement agréable, n'en est pas moins hautement préoccupant. Ainsi, les services de l'État avaient placé, le 11 août, plusieurs territoires gardois en différents niveaux d'alerte. Le bassin-versant du Vidourle a ainsi été placé en alerte de niveau 2, tandis que les secteurs du Vistre-Vistrenque-Costières, de l'Ardeche et les cours d'eau secondaires du Gardon aval se trouvent depuis en alerte de niveau 1. Enfin, les bassins du Gardon amont, de la Cèze amont

comme aval, du Rhône, de la Camargue, de l'Hérault et de la Dourbie-Trévèzel ont été mis, eux, en vigilance. Sur les cours d'eaux principaux, l'Hérault, le Gardon et la Cèze, les niveaux d'eaux sont corrects pour la saison. Ce qui n'est pas le cas de la majorité des cours d'eau annexes qui sont à sec, ni du Vidourle, où les autorités ont évalué des débits trop faibles. Il était par exemple de 120 litres par seconde à Sommières.

« La situation n'est pas originale, car depuis plusieurs années, on observe au cours de l'été une dégradation plus ou moins rapide mais là, la situation est plus critique. Il y a très peu plu, on a heureusement eu un épisode cévenol le 12 juin qui a ap-

porté de forts volumes d'eau dans les Cévennes, alimentant les cours d'eau principaux. Cela n'a pas concerné les affluents, mais c'est déjà important, car ça a permis de temporiser la situation. En outre, de petits épisodes pluvieux localisés le 23 juillet, le 1^{er} août et le 10 août ont fait du bien », décrit Vincent Courtray, chef de service d'eau et risque de la DDTN du Gard.

La situation se dégrade

Il l'affirme : « Les relevés du sol et température montrent que les 8 premiers mois de l'année ont été les plus chauds jamais enregistrés dans le Gard ».

Réunis ce jeudi 27 août pour une réunion de prévision et faisant le point sur la situation ac-

tuelle, les services préfectoraux du Gard ont fait le choix de ne pas changer immédiatement les niveaux d'alerte, mais d'attendre quelques jours. Cela en raison d'un épisode de pluie qui devrait intervenir ce vendredi 28 août sur une grande partie du département. Difficiles à évaluer en amont, les précipitations pourraient toutefois être trop faibles pour inverser la situation.

Ainsi, le service eau et risque de la DDTN pourrait proposer au préfet de placer le bassin-versant du Vidourle en situation de crise et l'aval du Gardon en niveau d'alerte 2. Une augmentation des niveaux d'alerte qui pourrait intervenir très vite et qui durerait au moins jusqu'au 9 septembre.

Et en attendant, « il faut retenu la nécessité de l'économie de l'eau et du bon sens dans son utilisation. C'est une ressource limitée dans le Gard, il faut la préserver, donc on n'arrose pas les cultures et les jardins en pleine journée par exemple. Les mesures de restrictions dépendent des lieux, mais lorsqu'on est en situation de crise comme il est probable que le bassin du Vidourle le devienne, la seule utilisation de l'eau possible sera pour l'usage prioritaire. Donc fini les arrosages, l'entretien des espaces verts, l'usage agricole ou le remplissage des piscines. Là où l'alerte est de niveau 2, l'arrosage est autorisé, mais seulement de 20h à 8h du matin. »

Alan Bernigaud

L'Hérault se mobilise contre la marée noire à l'île Maurice

SOLIDARITÉ

Le naufrage du paquebot japonais Wakashio, le 25 juillet au large de l'île Maurice, a provoqué une marée noire. L'ONG héraultaise Project Rescue Ocean a lancé un appel aux dons et Capillum une collecte de cheveux.



Lundi 24 août, la majeure partie du navire responsable de la marée noire a été coulée au large par les autorités de l'île Maurice. PHOTO DR

Les conséquences de ce naufrage pourraient s'avérer irréversibles pour la faune, la flore et des récifs coralliens millénaires», explique Benoît Schumann, président et fondateur de l'association Project Rescue Ocean créée en 2014 à Béziers. « Dans l'incapacité de nous rendre sur place

pour apporter du renfort à l'antenne locale de notre association en raison de la crise sanitaire en cours, nous avons décidé de faire appel à la solidarité auprès de nos adhérents et au-delà. »

Pour ce faire, une cagnotte en ligne a été mise en place où chacun peut contribuer dès un euro. L'objectif de cette campagne de collecte est de contribuer à financer l'équipement de la popu-

lation et des associations engagées dans la lutte contre la marée noire. Il est notamment question de fournir du matériel de protection comme des gants, des tenues ou des masques mais aussi des seaux, des pelles et des bidons... La coordination des dons s'effectue par l'antenne locale de Project Rescue Ocean présente à l'île Maurice.

Pour la première fois, Project Rescue Ocean s'est associé avec la start-up Capillum fondée par James Taylor et Clément Baldellou qui organise une collecte de cheveux autour de 17 points de collecte en France. Les cheveux humains possèdent des propriétés absorbantes capables de récupérer les fuites d'hydrocarbures. « L'idée c'est que les gens et les coiffeurs puissent comprendre qu'ils peuvent avoir un impact réel sur la protection de l'environ-

nement juste en recyclant les cheveux », décrit Clément Baldellou originaire de Béziers. Il faut un véritable éveil des consciences, faire comprendre qu'il y a un enjeu à ne plus jeter ses cheveux ». Même s'il est « difficile de quantifier », la réactivité des coiffeurs a été sans précédent. « On a reçu des milliers de messages et l'appel au don de cheveux qui était national est devenu international », reprend le cofondateur de Capillum. Tandis que les locaux présents sur l'île ont aussi coupé leurs cheveux, des colis sont expédiés depuis de nombreux pays comme l'Allemagne, la Suisse et même le Canada. Capillum prévoit de mettre en place des « stocks d'urgence » de cheveux pour répondre aux désastres écologiques, car « malheureusement il y en aura d'autres ».

Hugo Tortel

OCCITANIE / PATRIMOINE

« Ce projet s'est fait dans le dos des citoyens, ils veulent qu'on les écoute »

Alors que celle de Nîmes est vétuste et surpeuplée, le gouvernement promet depuis 2016 l'ouverture d'une deuxième prison dans le Gard. Mais le lieu évoqué en mai dernier pour construire cet établissement de 500 places divise les élus locaux et les habitants. Il s'agit d'un terrain, sur la commune de Laudun-l'Ardoise, situé à proximité du château de Lascours datant du XII^e siècle. Pour ses détracteurs, ce projet qui détruirait des hectares de bois, de garrigues et de terres agricoles est une catastrophe pour la biodiversité, la préservation du paysage et du patrimoine architectural.



ENTRETIEN

L'animateur vedette Stéphane Bern, désigné « Monsieur patrimoine » par le chef de l'État, soutient les opposants au projet de construction d'une prison à proximité du château de Lascours, à Laudun-L'Ardoise.

La Marseillaise : Comment vous êtes-vous retrouvé engagé dans la défense du château de Lascours ?

Stéphane Bern : Le plus souvent, ce sont les gens qui m'appellent. Je deviens un peu le dernier recours quand ils ont le sentiment que personne ne les écoute. Là, on est typiquement dans le cas où les choses se font dans le dos des citoyens. Les mai-

res font leurs petites affaires sans prévenir la population locale. Dès que ça s'est su, les propriétaires du château de Lascours m'ont écrit car je les connais. De fil en aiguille, les gens me demandent d'intervenir, ce que je fais bien volontiers.

Pourquoi est-ce important pour vous de défendre cette cause ?

S.B. : On dénie à la population le droit de donner son avis et en l'occurrence, là, la population est contre. Ensuite, on apporte toujours comme argument que ça va créer de l'emploi. Mais quel genre d'emploi ? Victor Hugo disait « il faut fermer une prison et ouvrir une bibliothèque ». Là, on ferme un lieu culturel pour ouvrir une prison. C'est le monde à l'envers. En plus dans une région, heureusement, terriblement touristique et qui vit de ça. Ça va complètement changer la physionomie de la région.

Quelle solution pourrait être trouvée ?

S.B. : Les écolos ont raison de prendre fait et cause contre l'artificialisation des sols et pour la préservation du patrimoine paysager. Les anciens sites miniers d'Alès avaient été proposés. Sauf que ça coûterait trop cher ! On va détruire un patrimoine paysager pour bétonner et construire une prison alors qu'on a là un site industriel qu'on pourrait convertir. On marche sur la tête !



Site médiéval, le château de Lascours a été remanié aux XVI^e et XVIII^e siècles. Sur les terres du domaine, sont produits des vins bio. PHOTO DR

Quelle a été votre réaction quand vous avez appris ce projet ?

S.B. : On va détruire un patrimoine historique, culturel, et paysager. C'est un très mauvais signal qu'on envoie. On me confie une mission pour sauver le patrimoine et dans mon dos, on le détruit. Donc vous comprenez ma colère. La Région porte un autre projet, tout le monde est d'accord sauf le maire. (...) Ce ne sont pas des bobos qui m'écrivent, ce sont des gens simples et impuissants face au rouleau compresseur de l'État.

Vous sentez-vous trahi dans votre mission ?

S.B. : Oui. Je défends les citoyens et je n'ai pas peur d'aller dire en haut lieu ce que j'en pense. Sérieusement, qui a en-

vie d'aller en vacances près d'une prison ?

Quels espoirs fondez-vous pour la suite ?

S.B. : On a écrit au garde des Sceaux. Je crois qu'un rendez-vous a été demandé et j'espère qu'il va nous entendre. Et au pire je lui enverrai un message pour lui dire ce que j'en pense. Au moins que je serve à quelque chose. Je n'ai qu'un seul parti, celui du patrimoine. Et je découvre que c'est celui des gens. Des gens qui en ont marre des élus qui font des petites tambouilles pour avoir des subventions. Les gens veulent vivre tranquille et qu'on leur demande leur avis. Ça s'appelle une démocratie.

Hugo Tortel

JEAN-CLAUDE IZZO

Histoire d'un Marseillais - Stefania Nardini

Pour les 20 ans de la disparition de Jean-Claude Izzo, les Éditions des Fédérés - La Marseillaise publie sa biographie signée par la journaliste et auteure Stefania Nardini. Inclus des extraits de textes inédits du poète et auteur de polars cultes.

À offrir et à s'offrir

Achat direct en ligne sur izzo-biographie.com

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir exemplaire(s) du livre « Jean-Claude Izzo » au prix unitaire de 15 € + 2,25 € de participation aux frais de port par livre

Nom : Prénom :

Adresse d'envoi :

Téléphone : email :

Chèques de € à l'ordre de La Marseillaise à adresser :
La Marseillaise 15 cours d'Estienne d'Orves - 13001 Marseille

LIVRE ÉVÉNEMENT

OCCITANIE / TERRE D'INNOVATION

Montpellier expérimente un coffre-fort numérique à l'usage des plus précaires

INCLUSION SOCIALE

L'association Reconnect a conçu un dispositif permettant aux personnes sans domicile de conserver, dans un espace numérique personnalisé, les documents nécessaires à leurs démarches d'accès aux droits et de les partager avec les accompagnateurs sociaux.

Pas simple, quand on vit dans la rue, de conserver précieusement papiers d'identité et documents administratifs, pourtant sésames nécessaires à l'ouverture de droits.

« 40% des personnes sans domicile fixe n'ont pas accès aux prestations sociales, souvent parce qu'on leur a volé ou qu'elles ont perdu les documents exigés. Par ailleurs, les travailleurs sociaux passent en moyenne 30% de leur temps à refaire des papiers », explique Laura Fortier, en charge de l'antenne régionale de Reconnect. Forte de ce constat, cette association née en 2014 dans le but de faciliter les parcours d'insertion sociale et de simplifier l'accompagnement des professionnels a imaginé et conçu un « coffre-fort numérique ».

Déjà opérationnel dans quelque 400 structures en France, ce dispositif « permet aux personnes précaires de stocker, de façon sécurisée, leurs documents



Le dispositif du « coffre-fort numérique » est expérimenté depuis février au CCAS de Montpellier.

PHOTO GROUPE SOS

administratifs et d'identité sur un espace numérique qui leur appartient et à partir duquel ils peuvent partager les documents qu'ils souhaitent avec les travailleurs sociaux qui les accompagnent », détaille Laura Fortier.

Après Paris-Reconnect y travaille notamment avec le samu social- mais aussi Amiens ou Bordeaux, c'est au tour de Montpellier d'expérimenter, au sein de son CCAS*, cette solution innovante d'inclusion sociale. Débutée en février dernier, et interrompue par la crise sanitaire, l'expérimentation va reprendre à partir de sep-

tembre : la création de coffres-forts numériques sera proposée aux bénéficiaires par des travailleurs sociaux formés à l'outil.

Un appel aux structures sociales et médico-sociales de la région

« Les personnes arrivent souvent avec une tonne de papiers entassés dans des sacs ou des cabas. Certaines, étrangères, ne comprennent pas à quoi correspondent ces documents car elles parlent mal la langue. D'autres sont très éloignées du numérique, or aujourd'hui tout

se passe par là administrativement en France. Il nous a donc fallu concevoir une interface la plus simple possible », développe la responsable de l'antenne Occitanie.

Concrètement, pour créer un coffre-fort numérique, le bénéficiaire doit se connecter sur le site internet de Reconnect** ou télécharger l'application mobile dédiée. « Il faut savoir qu'énormément de personnes en situation de précarité ont un téléphone portable. »

Après avoir rempli l'identifiant et le mot de passe créés

avec son référent social, l'utilisateur n'a plus qu'à télécharger les documents souhaités. Grâce à un bouton dédié, il peut partager des papiers avec le travailleur social, lui-même titulaire d'un compte professionnel. Il est également possible de conserver en mode « privé » des documents personnels ou médicaux. Un autre onglet propose un calendrier permettant, par exemple, d'inscrire un prochain rendez-vous à la Caf, le référent social pouvant, de son côté, caler un rendez-vous et intégrer un rappel SMS pour le bénéficiaire.

Pour l'heure, 12 000 de ces coffres-forts numériques, contenant plus de 125 000 documents sécurisés, ont été créés en France. Mais le chemin est encore long pour permettre aux plus précaires de conserver, de manière sécurisée, les documents indispensables à l'accès aux droits.

Sur Montpellier, Reconnect « est en discussion, hors des services de la Ville, avec des associations pour développer l'outil dans leur structure », explique Laura Fortier, qui « lance un appel***, sur l'Occitanie, aux structures sociales et médico-sociales afin de nous regrouper pour lutter ensemble contre le non-recours aux droits en créant une véritable synergie ».

Amélie Goursaud

* Centre communal d'action sociale.

** www.reconnect.fr

*** Pour toute structure intéressée :

laura.fortier@reconnect.fr

Un radar destiné à prévenir les noyades testé aux Cascades du Sautadet

LA ROQUE-SUR-CÈZE

Conçu et développé à Toulouse, cette nouvelle technologie permet de repérer les intrusions sur des zones sensibles.

C'est un site naturel fréquenté par près de 8 000 personnes par jour en été... Pas rien quand il s'agit d'en assurer la sécurité. Or chaque année, des personnes décèdent par noyade aux Cascades du Sautadet, le dernier accident en date remontant au 17 juin dernier : un adolescent de 16 ans venu se baigner avec deux amis n'a pas survécu. La baignade sur ce site particulièrement dangereux est pourtant interdite, et l'interdiction clairement signifiée. Mais elle est régulière-

ment bravée.

La mairie de La Roque-sur-Cèze a donc décidé, cette année, de tester durant deux semaines une technologie jusque-là encore jamais utilisée en milieu naturel, destinée à sécuriser davantage la zone interdite de 800 mètres située au niveau des cascades.

Du 10 au 23 août, l'entreprise de sécurité privée gardoise Yzope a installé un radar conçu et développé à Toulouse, dont la technologie vient de l'aéronautique et qui est utilisé, initialement, pour détecter les intrusions sur les sites sensibles. « J'ai eu l'idée de détourner cet appareil qui sert à prévenir les actes de malveillance pour en faire un dispositif visant à prévenir les accidents », explique Christophe Maurel, gérant de l'entreprise et ancien directeur sécurité du Pont du Gard.

« Cette technologie repère de manière formelle, ciblée, tout être humain qui pénétrerait à l'intérieur d'une zone dont vous avez déterminé qu'elle est interdite. Les agents, dès que quelqu'un pénètre cette zone, sont automatiquement prévenus et peuvent intervenir de manière plus rapide, car ils savent précisément, grâce à la géolocalisation, où se situe la personne », détaille le gérant d'Yzope.

Un appareil pour l'heure en démonstration (donc gratuit), dont Christophe Maurel pense proposer l'acquisition à l'Agglomération du Gard Rhodanien, « qui va reprendre la gestion du site dans le cadre des aménagements à venir de ce site classé Natura 2000 ». Reste à savoir si la collectivité aura les moyens de s'offrir cette technologie de pointe.

A.G.



Du 10 au 23 août, l'entreprise de sécurité privée gardoise Yzope a installé le radar qui permet de détecter tout être humain rentrant dans la zone. PHOTO YZOPE

OCCITANIE / CHRONIQUES

Doctorant en droit public et membre de la Ligue des droits de l'homme de l'Hérault



Fourniture de masques gratuits dans les écoles : un devoir de l'État ?

Par Logan Kamal-Girard

Lors du Conseil de défense sanitaire, le Gouvernement a confirmé qu'il ne fournirait pas de masques sanitaires gratuits à l'ensemble des élèves. Seuls les plus précaires d'entre eux en recevront. Dans la plupart des cas, ce sont les départements -compétents pour les collèges- et les régions -compétentes pour les lycées- qui assumeront volontairement cette responsabilité. Un tel choix, de la part de l'État, est-il conforme aux droits et libertés constitutionnels ? On peut en douter au regard de deux arguments.

Sur le fond tout d'abord, la dé-

cision du Gouvernement semble bien peu conforme à certains de nos droits sociaux. Selon le Préambule de la Constitution de 1946 qui fait partie de notre « bloc de constitutionnalité », « l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État ». Il revient donc à l'État d'organiser un enseignement public gratuit et ce, « à tous les degrés ». On peut entendre ce « à tous les degrés » de plusieurs manières : l'enseignement public doit être gratuit en maternelle, en primaire, au collège, au lycée et à l'Université. Mais l'on peut aussi compren-

dre ce « à tous les degrés » comme dans « toutes ses dimensions ». L'aspect sanitaire serait ainsi inclus dans cette organisation de l'enseignement public. Cela vaut d'autant plus qu'un autre alinéa du Préambule de la Constitution de 1946 affirme quant à lui que la Nation « garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé ». La santé publique est donc un devoir de l'État dont l'une des premières catégories bénéficiaires est celle des enfants. Et parmi les enfants, ce sont « tous » les enfants qui sont visés. Rien n'empêche d'ailleurs

de combiner les dispositions constitutionnelles que sont la gratuité de l'enseignement public et la garantie de la santé publique.

Il faut alors faire en sorte que tous les enfants voient leur santé garantie en allant à l'école. Soit l'État prend en charge directement la fourniture de masques gratuits, soit c'est à lui d'en organiser la gratuité, en s'appuyant, le cas échéant, sur les échelons territoriaux compétents. Si les collectivités territoriales jouissent d'une liberté qui leur est propre dans leur administration, on ne saurait pour autant oublier qu'il revient à la loi -pour faire

simple, à l'État- de déterminer les principes fondamentaux à la fois « de la libre administration des collectivités territoriales, de leurs compétences et de leurs ressources » et « de l'enseignement ». A minima donc, si « sur le plan de la logistique », l'État ne peut réussir à fournir des masques gratuits à l'ensemble des collégiens et des lycéens, il doit permettre aux régions et aux départements d'organiser une telle distribution. Et sans leur laisser le choix de le faire ou non car sinon, tous les élèves ne verront pas leur santé garantie en allant à l'école.

Militant CGT, retraité de la métallurgie.



Jean Tirole a le regret de vous faire part de la disparition de l'Homo Economicus

Par Michel Perraud

Il est évident que la « science économique orthodoxe » est plus proche d'une mythologie religieuse que d'une science « dure ». Mais qu'appelle-t-on une science dure ? Par exemple, la mécanique quantique, depuis un siècle, a multiplié les découvertes en physique nucléaire, toujours vérifiées par des expériences incontestables. De même, la théorie de la relativité générale d'Einstein, depuis plus de cent ans, a permis des découvertes au départ incroyables en cosmologie.

Au contraire, les économistes orthodoxes continuent

d'enseigner la Loi des débouchés de Jean-Baptiste Say dont l'auteur lui-même déduit que les crises de surproduction n'existent pas, et qu'il n'y a pas de chômage non volontaire puisque le marché du travail, comme tous les marchés, est équilibré. Pourtant, les crises systémiques et le chômage de masse existent. Non seulement les postulats néolibéraux sont faux, mais il existe des théories alternatives apportant des explications raisonnables aux crises et au chômage de masse.

Cela dit, l'Homo Economicus est probable-

ment l'invention la plus ubuesque des économistes orthodoxes. Imaginez un être dont toutes les décisions sont rationnelles, qui sait tout du passé et du présent, et dont les pronostics pour le futur se vérifient à 100%. Si vous en connaissez un, vite, envoyez-le au Pavillon de Breteuil à Sèvres, pour qu'il serve d'étalon au Bureau International des Poids et Mesures.

Jean Tirole, économiste orthodoxe et prix Nobel d'économie en 2014, a transmis le 5 octobre 2018 au journal *Le Monde* une tribune annonçant la disparition de l'Homo

Economicus. Vas-y Jeannot, tu es sur la bonne voie : dénonce la Loi des débouchés de Say ; fais une croix sur l'équilibre général de Walras ; considère -comme Petty,

« Quand les salaires augmentent, le chômage diminue et vice-versa ! »

Smith, Ricardo, Marx et Keynes- que le seul facteur de production est le travail ; dénonce l'hypothèse des marchés efficients ; confirme-nous que les produits dérivés sont à l'économie réelle ce que le ticket de tiercé est à la race chevaline.

Et puis, prend connaissance de la courbe de Phillips montrant la relation entre variation des salaires et taux de chômage : quand les salaires augmentent, le chômage diminue et vice-versa ! Cela t'évitera d'écrire que les accords de branche sont responsables du chômage !

Fondateur de Tryptik-Théâtre et de la Maison-Théâtre des littératures à voix hautes de Nîmes.



Ô

Par Denis Lanoy

Donc, s'en est terminé de la chaîne publique France Ô. La raison évoquée officiellement : audience trop confidentielle.

Écran noir donc. Honteux cynisme ! Un peu embarrassé.e.s, celles et ceux qui décident de supprimer la chaîne publique consacrée aux ultras marins en rajoutent une couche dans le mépris en affirmant que des plages de visibilité seront demandées aux autres chaînes publiques. Plages de visibilités ! In vraisemblable !

Vous voulez que je vous montre ce que cela signifie concrètement la fin d'une chaîne publique : plus rien



OCCITANIE / DANS LE RÉTRO

ÇA S'EST PASSÉ CETTE SEMAINE..

VENDREDI 21 AOÛT

Puissalicon : 400 personnes contre un projet éolien

Quelque 400 habitants, élus et militants EELV se sont rassemblés vendredi 21 août à Puissalicon pour protester contre le projet d'installation d'un parc éolien dans ce village héraultais. Porté par Wolskwind, le projet qui prévoit la construction de 7 éoliennes industrielles de 150 mètres de haut est contesté par l'association Sauvegarde du paysage des 7 collines. Tandis que l'enquête publique démarrait le 24 août, l'association a l'intention de soutenir les communes voisines (Faugères, Fos, Roquessels, Laurens, Gabian, Caussiniojols, Fouzilhon, Murviel les Béziers) si comme elle le pense d'autres projets éoliens voyaient le jour avec le promoteur Abo Wind.

SAMEDI 22 AOÛT

Gilets jaunes : une assemblée régionale le 19 septembre

27 Gilets jaunes venus samedi 22 août à Béziers des quatre coins du Languedoc-Roussillon ont confirmé la tenue d'une assemblée régionale des Gilets jaunes le

19 septembre prochain. 130 Gilets jaunes issus de 8 départements sont déjà inscrits pour l'événement. En attendant, le comité d'organisation a réaffirmé à Béziers les revendications sociales des Gilets jaunes au-delà des appartenances politiques ou syndicales et des considérations partisans.

Le marché sauvage de la Mosson fermé

Sous le contrôle du Procureur, la police est intervenue samedi 22 août pour faire fermer le marché illégal qui avait pris ses quartiers la nuit à la Mosson à Montpellier depuis plusieurs mois. Deux camions et 15 tonnes de marchandises ont été saisis. Les denrées consommables ont été distribuées aux associations caritatives. Le maire PS Michaël Delafosse s'est félicité du « respect de la règle » et de la fin de cette « concurrence illégale ».

DIMANCHE 23 AOÛT

Masque obligatoire dans 24 communes de la Métropole de Montpellier et Lunel

La circulation du Covid-19 étant en hausse avec un taux d'incidence ayant dépassé

dans l'Hérault le seuil d'alerte de 50/100 000, le préfet de l'Hérault, en accord avec les maires, a décidé dès dimanche 23 août et jusqu'au 1^{er} septembre inclus, de rendre obligatoire le port du masque pour toute personne de plus de 11 ans dans 24 communes de la Métropole de Montpellier. Il s'agit de : Baillargues, Castelnau-le-Lez, Castries, Clapiers, Cournonsec, Cournonterral, Fabrègues, Pérols, Pignan, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Lavérune, Le Crès, Montferrier, Montpellier, Murviel, Prades-le-Lez, Saint-Georges d'Orques, Saint-Jean-de-Védas, Saussan, Vendargues, Villeneuve. Même règle à Lunel. Les contrevenants encourrent une amende de 135 euros, 1 500 euros en cas de récidive dans les 15 jours.

LUNDI 24 AOÛT

À Montpellier, le maire demande plus de policiers à Gérald Darmanin

Michaël Delafosse a écrit lundi 24 août un courrier à Gérald Darmanin pour demander au ministre de l'Intérieur des effectifs de police supplémentaires à Montpellier en raison d'une « hausse de l'insécurité ». « Nous avons pris l'engagement de créer une

brigade des transports et une brigade du logement social. Nous avons besoin de sentir que l'État est à nos côtés avec des moyens supplémentaires pour assurer la police de la sécurité du quotidien », écrit Michaël Delafosse. Son courrier a été cosigné par 8 des 9 députés de l'Hérault. La députée pro-Saurel Patricia Mirallès (ex-LREM) a expliqué ne pouvoir signer la lettre tant que les « inexactitudes » qu'elle contient ne seraient pas corrigées. Dans un courrier adressé à M. Delafosse qui serait resté sans réponse, elle conteste le fait que les effectifs de la Police nationale seraient « inchangés » à Montpellier depuis 2014. Selon elle, l'ex maire Philippe Saurel avait obtenu de B. Cazeneuve puis G. Colomb « l'octroi cumulé d'une cinquantaine de policiers nationaux supplémentaires » en plus des 50 postes de municipaux créés.

MARDI 25 AOÛT

Frontignan : pas de journée des oubliés des vacances

En raison des risques liés au Coronavirus, la journée des Oubliés des vacances prévue par le Secours Populaire le 25 août sur la plage des Aresquiers à Frontignan a dû être annulée.

MERCREDI 26 AOÛT

Montpellier : trams et bus gratuits le week-end dès le 5 septembre

La gratuité des transports en commun pour tous les habitants de la Métropole, c'était une promesse de Michaël Delafosse. La première phase vient d'être enclenchée. À partir du 5 septembre, trams et bus deviennent gratuits les samedis et dimanches par le biais d'un pass' week-end à valider à chaque montée. Il sera disponible soit dans les espaces mobilités permanents de Tam (rue Jules-Ferry, rue Maguelone, parking tram Mosson) ou temporaires (Sabines, Sablassou, Sabines, Occitanie et Circé). Soit depuis son smartphone grâce à l'application M'Tickets. Il suffira de faire un selfie et fournir les copies de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile. La carte sera ensuite envoyée au domicile. En attendant de la recevoir chez soi, un usager pourra voyager gratuitement via un QR Code sur son téléphone. Les détenteurs d'un abonnement TAM annuel verront le coût de leur engagement baisser de 10%. La gratuité le week-end coûtera 5,6 millions d'euros. D'ici la fin du mandat, la gratuité totale pour les habitants de la Métropole sera instaurée : coût 24 ME par an.

VU, LU, ENTENDU DANS LES MÉDIAS D'ICI..

MÉTROPOLITAIN

Dimanche 23 août

30 gendarmes de plus à Palavas après une agression

Le préfet de l'Hérault a octroyé 30 gendarmes supplémentaires à la Ville de Palavas suite à la montée des incivilités, tensions et des violences ces derniers jours entre touristes et locaux. Vendredi 21 août, une commerçante et un policier municipal ont été blessés par des touristes violents. Depuis plusieurs semaines, des habitants se plaignent d'un climat malsain. Ils ont même manifesté leur colère à plusieurs reprises.

Mercredi 26 août

Montpellier 33^e ville du monde pour le bien-être des chiens

Le site Coya vient de classer Montpellier en 33^e place des villes mondiales pour posséder un chien (taux d'abandon, infrastructures). Paris est classée 27^e.

L'INDÉPENDANT

Mardi 25 août

Quadruple meurtre à Perpignan : le suspect écroué après avoir avoué

Un homme de 50 ans a été écroué mardi 25 août après s'être accusé du meurtre de ses parents et de ses beaux-parents au cours du week-end précédent à Perpignan et au Boulou. Il a été mis en examen pour assassinat.

MIDI LIBRE

Lundi 24 août

Un enfant de 4 ans se noie dans une piscine à Vias

Un enfant de 4 ans est mort à l'hôpital de Montpellier dans la nuit de lundi 24 au mardi 25 août des suites d'une noyade lundi en fin de journée à la piscine du camping Le Petit Mousse à Vias (Hérault). L'enfant avait échappé à la vigilance de sa mère et du maître nageur au moment de la fermeture de la piscine.

FRANCE 3

Lundi 24 août

Feux de forêts : Gard, Hérault et Aude en risque très sévère

Les pompiers du Gard, de l'Hérault et de l'Aude étaient sur le qui-vive en début de semaine. Lundi 24 août, ces trois départements étaient classés en risques très sévères pour les feux de forêts en raison des conditions climatiques : un lundi « très chaud et sec avec des vents jusqu'à 55 km/h », alertait Météo France. À Montpellier, le zoo du Lunaret, la réserve du Lez et le bois de Montmaur ont d'ailleurs été fermés par précaution.

Samedi 22 août

Frontignan : un die-in pour réclamer la libération du navire Ocean Viking

Les bénévoles de l'Organisation non gouvernementale (ONG) SOS Méditerranée ont

organisé un « die-in » (opération destinée à s'allonger au sol pour simuler la mort), samedi 22 août sur la plage des Aresquiers à Frontignan, afin de réclamer la libération du bateau de sauvetage Ocean Viking. Ce navire, qui intervient en Méditerranée pour sauver les migrants de la noyade, est maintenu à quai par les garde-côtes italiens depuis le 22 juillet pour de soi-disant « irrégularités techniques et opérationnelles ». Jean-Pierre Lacan, le président de l'antenne héraultaise de l'ONG, pointe un « acharnement administratif » et suspecte du zèle de la part des autorités italiennes. Il dénonce aussi « l'inaction » des Etats européens face aux drames qui continuent de se jouer dans la Grande Bleue. Une pétition en ligne sur change.org a déjà recueilli plus de 100 000 signatures. Le 17 août, 40 migrants se sont noyés au large de la Lybie sans qu'aucun navire humanitaire ne puisse intervenir pour les secourir.

OBJECTIF GARD

Lundi 24 août

Les pompiers du Gard en ont ras-le-bol des agressions

Dans la matinée du 24 août, les sapeurs pompiers du Gard ont déposé leur casque devant la préfecture à Nîmes. Un acte symbolique pour protester contre les violences imbéciles auxquelles les soldats du feu font souvent face en intervention. Dernière agression en date : celle commise par une bande de jeunes contre deux pompiers, le 19 juillet à Marguerittes, lors d'une intervention banale destinée à secourir un chat blessé. Les jeunes auteurs de coups contre deux pompiers ont écopé de 6 à 8 mois de prison avec sursis. Des peines jugées trop légères par les sapeurs pompiers qui réclament que l'État et la Justice les protègent. Le Service départemental d'incendie et de secours du Gard (Sdis 30) a fait appel de cette décision de Justice pas assez sévère à son goût.

MONDIAL LA MARSEILLAISE À PÉTANQUE

Il y a aura 2 656 équipes sur les aires de jeu dimanche

INSCRIPTIONS

Avec un jour d'avance sur la date initialement prévue, le bureau central a tiré le rideau mercredi 26 août. La dernière équipe à s'être présentée est repartie avec le dossard n° 2 656.

Ce n'est pas cette année que le Mondial La Marseillaise battra son record d'inscrits, vieux de désormais neuf ans. En 2011, 4 624 triplettes étaient venues fêter la 50^e édition. Elles étaient à peine moins en 2018 et 2019. Mais en raison du report de dates, de la rentrée, et surtout de la situation sanitaire, le nombre d'engagés dans cette 59^e édi-



2 656 sont attendues ce dimanche à Marseille. PHOTO CH.C.

tion importait peu. Du moins, il ne revêtait pas une grande importance. Avant que la situation ne se détériore de nouveau, les organisateurs n'entendaient pas limiter les inscriptions contrairement aux rumeurs qui ont circulé. Ils tablaient sur 2 500 à 3 000 triplettes, et 1 920 jeux auraient pu être tracés si besoin (soit 3 840 accueillies).

Un jour et un tour en moins cette année

Devant la recrudescence du virus ces derniers jours, ils ont préféré anticiper la clôture sur internet (dès mardi soir 20h) puis celle du bureau central, qui a fermé mercredi midi. Au total, 2 656 équipes seront dans les ronds dimanche 30 août matin dans tout Marseille. Soit 7 968 participantes et participants.

Pour rappel, le 59^e Mondial La Marseillaise débutera dimanche pour quatre jours de compétition au lieu de cinq habituellement. Les finalistes joueront au minimum 11 parties contre 12 lors des années précédentes.

Il convient désormais de préparer au mieux ce millésime, qui sera plus celui de la qualité que de la quantité : à l'exception notable de Philippe Quintais et Philippe Suchaud, les meilleurs joueurs du moment feront le déplacement en terre provençale. G.B.

Le tirage au sort des premières parties a été effectué jeudi 27 août midi.

Le retrait des cartons de jeux se fera au parc Borély vendredi 28 et samedi 29 août (9h-12h et 14h-18h).

ANNONCES OFFICIELLES

HABILITE A PUBLIER PAR ARRETE PREFECTORAL

HERAULT : cdelepine@lamarseillaise.fr - Tél. 04 91 57 75 39



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS PERIURBAINS

« PAEN »
CODE DE L'URBANISME - LIVRE I - TITRE I - CHAPITRE III
DEPARTEMENT DE L'HERAULT
« PAEN DU PLATEAU DE VENDRES »

OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET D'EXTENSION DU PERIMETRE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS PERIURBAINS (PAEN) SUR LA COMMUNE DE SERIGNAN

Conformément à sa prise de compétence le 10 décembre 2007, en vue d'instituer dans le département de l'Hérault les périmètres agricoles et naturels (PAEN) et suite à sa délibération du 24 juin 2019, le Conseil départemental de l'Hérault décide de soumettre à enquête publique, le projet de création du périmètre sur le territoire du plateau de Vendres (communes de Sauvian et Vendres). Le PAEN du Plateau de Vendres a donc été instauré le 02 mars 2020 sur les communes de Sauvian et de Vendres pour s'étendre aujourd'hui sur la commune de Sérignan.

Cette enquête publique, concernant le projet d'extension du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) du Plateau de Vendres sur le territoire Sérignan se déroulera en sa mairie du mardi 15 septembre 2020 au vendredi 16 octobre 2020, soit sur une durée de 31 jours consécutifs.

Conformément aux dispositions des articles R123-8 du code de l'environnement ainsi que R113-21 et R113-23 du code de l'urbanisme,

Le dossier d'enquête publique comprend :

- 1- Les délibérations du Conseil départemental de l'Hérault relatives à ce PAEN de juin 2019 et mars 2020 ;
- 2- La Notice présentant l'état initial du site, le périmètre identifié, les enjeux et les axes du programme d'action relatif aux aménagements et orientations de gestion du PAEN ;
- 3- Le plan du périmètre de l'extension ;
- 4- Un document de synthèse de la Notice et du périmètre ;
- 5- L'ensemble des accords et avis de la commune et des personnes publiques associées ;
- 6- Des éléments du déroulement de la concertation ;
- 7- La lettre type d'information envoyée aux propriétaires du périmètre de l'extension.

Un registre destiné à recevoir les observations des propriétaires et

autres personnes intéressées, sera ouvert à cet effet en mairie de Sérignan :

du **mardi 15 septembre 2020 à 14h au vendredi 16 octobre 2020 à 12h**, aux heures habituelles d'ouverture.

Le dossier d'enquête publique et le registre des observations seront également accessibles sur le site du conseil départemental de l'Hérault :

<http://www.herault.fr/enquetes-et-concertations-publiques>

Monsieur **Jean-Pierre RABAT**, ingénieur CNAM, retraité, désigné comme Commissaire enquêteur titulaire par décision du Président du Tribunal Administratif de Montpellier en date du 23 juillet 2020, sera en charge de mener cette enquête publique. Monsieur Jean Pierre RABAT se tiendra à la disposition du public afin de recevoir ses observations, en mairie de Sérignan, les :

- **mardi 15 septembre 2020** de 14 heures à 17 heures,
- **le mercredi 07 octobre 2020** de 14 heures à 17 heures,
- **le vendredi 16 octobre 2020** de 9 heures à 12 heures.

Le commissaire enquêteur pourra recevoir, toute personne qui en fera la demande.
Toutes correspondances relatives aux observations devront être envoyées à :

Monsieur Jean-Pierre RABAT - Commissaire enquêteur -
Enquête publique « PAEN du Plateau de Vendres » -
Campagne Mikado, 1110 rue Fontcouverte, 34070 MONTPELLIER

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête dûment clos et les documents annexes liés à l'enquête seront transmis dans les 24 heures au commissaire enquêteur. A l'issue de la remise du rapport du commissaire enquêteur et de ses conclusions motivées, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en mairie de Sérignan pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également tenus à la disposition du public sur le site internet du Conseil départemental de l'Hérault (<http://www.herault.fr>) pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est :

Conseil départemental de l'Hérault - DGA-DETIE - Service Agriculture et Ruralités -
Mas d'Alco - 1977 avenue des Moulins- 34087 MONTPELLIER
Cedex 4

(Chef de projet : khansa EL KOUKI - 04.67.67.65.25)

Au terme de l'enquête publique, conformément aux articles suivants du code de l'urbanisme :

- R 113-22, la création du périmètre pourra être décidée par délibération de l'assemblée délibérante du Département de l'Hérault ;
- L 113-24 à L113-27, les terrains à l'intérieur du périmètre délimité peuvent être acquis (...) en vue de la protection et de la mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains. Ces biens seront intégrés dans le domaine privé de la collectivité territoriale ou de l'établissement public qui les aura acquis. Ils devront être utilisés en vue de la réalisation des objectifs définis par le programme d'action. Ils pourront être cédés de gré à gré, loués conformément aux dispositions du titre 1er du livre IV du code rural ou concédés temporairement à des personnes publiques ou privées à condition que ces personnes les utilisent aux fins prescrites par le cahier des charges annexé à l'acte de vente, de location.

Montpellier, le 11 AOÛT 2020

Le Président,
Kléber MESQUIDA

N°202001524



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Celles

Par arrêté n°CCAR_200720_015 en date du 20 juillet 2020, le Président de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Celles qui se déroulera **Du lundi 24 août 2020 à 10h au lundi 28 septembre à 17h inclus**, soit 36 jours consécutifs.

Par décision du tribunal administratif de Montpellier n°E20000023/34 en date du 11 mai 2020, M. Bruno MEALLONNIER a été désigné en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique est disponible sur les sites Internet de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac [www.lodevoisetlarzac.fr] et de la commune [<https://mairie-celles.fr/?Enquete>] en lecture et en téléchargement sur <https://bit.ly/3gbZKcW>

Un ordinateur sera également mis à disposition du public pour la consultation du dossier en mairie de Celles les lundis de 10 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sera tenu à la disposition du public en mairie de Celles, siège de l'enquête, pendant toute la durée de l'enquête, les lundis de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser :

- par correspondance, à l'attention du commissaire-enquêteur : Mairie de Celles - Place Henri Goudal 34700 CELLES
- par courrier électronique à l'adresse : enquete-publique@lodevoisetlarzac.fr

Le commissaire-enquêteur sera présent à la mairie de Celles afin d'informer le public sur le projet et recevoir en personne les observations du public, aux jours et heures suivants :

- jeudi 3 septembre 2020 de 14h à 17h
- mercredi 16 septembre 2020 de 9h à 12h
- lundi 28 septembre 2020 de 14h à 17h

Il est possible de prendre rendez-vous avec le commissaire enquêteur en prenant contact avec la Mairie de Celles au 04 67 88 05 30 ou au 06 45 68 95 77

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposées au siège de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac et en mairie de Celles ainsi que sur le site Internet de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac <http://lodevoisetlarzac.fr/> pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

L'autorité compétente en matière de document d'urbanisme est la Communauté de Communes Lodévois et Larzac qui pourra approuver le PLU par délibération après enquête publique.

N° 202001423



Steve Mandanda prolonge son bail en bleu après celui avec l'OM. PHOTO AFP

Équipe de France : trois nouveaux et un retour

FOOTBALL

Didier Deschamps a dévoilé sa liste pour les matches de Ligue des Nations en Suède et face à la Croatie. Une sélection tricolore qui voit le retour en grâce d'Adrien Rabiot et l'apparition de trois novices.

Malgré la pandémie, les affaires du football se poursuivent.

Ainsi, l'équipe de France va disputer deux rencontres, comptant pour une Ligue des Nations à l'intérêt tout relatif, en Suède le 5 septembre et face à la Croatie le 8 septembre. Des matches qui se joueront à huis clos, aussi bien à Sölna qu'au Stade de France, et pour lesquels Didier Deschamps a dû se creuser la tête pour définir une liste de 23 joueurs.

Le sélectionneur a dû prendre en compte les méformes du moment. Comme par exemple Samuel Umtiti qui tarde à retrouver ses qualités. L'exil de Blaise Matuidi aux États-Unis. Ou encore les cas de Covid, diagnostiqués chez Tanguy

Ndombélé et Paul Pogba.

Heureusement pour Didier Deschamps, la finale à 8 de la Ligue des Champions a mis en lumière quelques pépites qui lui permettent de pallier certaines absences. En défense, Dayot Upamecano est ainsi appelé pour la première fois. Le défenseur central de Leipzig n'est pas le seul novice. Houssem Aouar, autre héros de Lisbonne avec Lyon, va lui aussi découvrir l'univers des champions du Monde. Le troisième à vivre son baptême du feu est le rennais Eduardo Camavinga. S'il n'a pas été placé sous les feux de l'actualité ces derniers jours, il bénéficie de son excellent parcours lors du dernier championnat.

Deuxième chance

Didier Deschamps a dû faire une concession. Il rappelle ainsi Adrien Rabiot. Le milieu de la Juve était un indésirable, depuis son attitude avant la coupe du Monde 2018. Cet appel est une véritable deuxième chance que lui offre le sélectionneur. À lui de savoir la saisir. « Il a retrouvé un très bon niveau. On ne peut pas revenir en arrière, je ne suis pas quelqu'un qui aime prendre des positions radicales. Il est resté sélectionnable », s'est justifié « D.D. ».

Pour ce qui est du reste de sa liste, il n'y a pas de véritable sur-

prise. Steve Mandanda fait partie des trois gardiens de but appelés, au côté d'Hugo Lloris et Mike Maignan. Il est le seul Olympien. Florian Thauvin devra encore patienter pour revenir dans le club France.

Les Bleus vont retrouver les terrains après une longue absence. Leur dernier match remonte au 17 novembre, remporté en Albanie (2-0). Ils sont attendus lundi à Clairefontaine.

Michel Garoscio avec AFP

La liste : Gardiens : Hugo Lloris (Tottenham), Mike Maignan (Lille), Steve Mandanda (OM). Défenseurs : Lucas Digne (Everton), Léo Dubois (Lyon), Lucas Hernandez (Bayern), Presnel Kimpembé (PSG), Clément Lenglet (FC Barcelone), Ferland Mendy (Real Madrid), Dayot Upamecano (RB Leipzig), Raphaël Varane (Real Madrid). Milieux : Eduardo Camavinga (Rennes), N'Golo Kanté (Chelsea), Steven Nzonzi (Rennes), Adrien Rabiot (Juventus), Moussa Sissoko (Tottenham). Attaquants : Houssem Aouar (Lyon), Wissam Ben Yedder (Monaco), Olivier Giroud (Chelsea), Antoine Griezmann (FC Barcelone), Jonathan Ikoné (Lille), Anthony Martial (Manchester United), Kylian Mbappé (PSG).

Le Tour 2020 dans les starting-blocks

CYCLISME

Décalée pour cause de Covid-19, la Grande Boucle s'élancera samedi 29 août de Nice. Avec un peloton de Français ambitieux derrière le vainqueur en titre, Egan Bernal.

Après une longue attente, le Tour 2020 va prendre son grand départ depuis la Baie des Anges. Une 107^e édition au format inédit, dicté par la crise sanitaire qui a contraint les organisateurs à revoir leur copie.

Traditionnellement courue en juillet, l'épreuve a d'abord dû s'adapter aux Jeux Olympiques de Tokyo. Pour éviter un chevauchement de dates entre les deux poids lourds des rendez-vous sportifs, le Tour 2020 aurait dû débiter le 27 juin et s'achever le 19 juillet. Le Covid-19 étant passé par là, les JO ont été reportés d'un an. Et les organisateurs de la Grande Boucle ont pu sauver les meubles. Avec une reprogrammation du 29 août au 20 septembre.

Quelques retouches ont été nécessaires le long des 3 470 kilomètres de la compétition. Les 21 étapes sont maintenues. Mais il n'y aura pas le grand barnum qui accompagne habituellement le peloton.

Un protocole médical strict a été établi sur les villages de départ et d'arrivée. Les coureurs seront placés dans une véritable bulle sanitaire, afin d'éviter au strict minimum les contacts. Les protocoles sur les podiums seront aussi sous étroite surveillance. Si la Covid-19 venait à se déclarer dans une équipe, à partir de deux cas, la formation serait exclue de la compétition. Quant au public, il ne pourra pas s'approcher, ni demander à faire de photo ou récolter des autographes.

La caravane publicitaire, quoi que maintenue, a elle aussi dû suivre des règles organisationnelles strictes. Avec des effectifs réduits de moitié sur l'ensemble des enseignes qui la composent.

Hommage à Poulidor

Sur les 21 étapes du parcours, ce sont 29 cols qui seront au menu des géants de la route. Ce qui fait de ce 107^e Tour un des plus montagneux de l'histoire. La montagne qui s'invitera dès les premiers jours, puisque la deuxième étape sera déjà fortement vallonnée, avec notamment le Turini et le col d'Eze. Le Tour fera une étape inédite entre les îles d'Oléron et de Ré. Il rendra également hommage à Raymond Poulidor, en traversant sa ville de cœur, Saint-Léonard-de-Noblat, lors de la douzième étape.

Dans le peloton cette année, Egan Bernal, premier Colombien à s'être imposé en 2019, portera le dossard numéro 1. Il sera privé de deux équipiers de luxe, Geraint Thomas et Chris Froome, qui n'ont pas été retenus par Ineos. Autre absent de marque, Stephen Kruijswijk. Le Néerlandais de la Jumbo-Visma, troisième l'an dernier, a lourdement chuté lors du Dauphiné et a dû jeter l'éponge. Son leader, le Slovène Primož Roglič lui aussi victime d'une chute dans cette épreuve, était incertain. Mais il est finalement dans la liste des 8.

Côté français, le festival offert par Julian Alaphilippe et Thibaut Pinot en 2019 a suscité de l'appétit. Les deux coureurs tricolores reviennent avec l'envie d'aller cette fois jusqu'au bout de leur rêve. Julian Alaphilippe, qui a passé treize jours en jaune, espère cette fois mener le maillot sur les Champs Élysées. Romain Bardet, épaulé par Benoît Cosnefroy, nourrit aussi des ambitions.

Michel Garoscio



Egan Bernal rêve d'un second sacre. PHOTO AFP

OCCITANIE / CULTURE



1 - « Avec la Paix et l'Amour, tout est possible ». Les comunas sont des favelas, composées de maisons construites de bric et de broc qui se sont agglomérées, au fil des vagues migratoires dues aux conflits armés et à la croissance de la population.

2 - Tournoi de foot de rue qui anime un quartier du secteur de la Comuna 13. Le football est aussi une culture, une religion dans ce pays.

3 - Les Berracas est un groupe de femmes unies par la même volonté de valoriser leur situation de femmes en entreprenant, sur des territoires très masculins, des projets d'artisanat, de restauration, d'éducation et d'arts pour toutes les femmes du quartier.

4 - Rencontre conviviale et barbecue dans une ruelle du quartier de La Sierra, quartier de la Comuna 8, tristement célèbre pour ses conflits très violents jusqu'au dépôt des armes.

5 - Sur une ancienne décharge de 50m de haut, une zone verte est née. Les plantes décontaminent la zone par leurs systèmes racinaires. Cela a permis une nouvelle économie offrant des emplois aux habitants qui entretiennent le parc, et proposent des visites touristiques.

PHOTOS RODRIGO

Dans l'objectif du photographe Rodrigo, la Colombie autrement

PHOTOJOURNALISME

Né en Colombie, Rodrigo (son nom d'artiste) retourne régulièrement dans son pays natal pour le photographe. Sa série *La vida real* a ainsi été sélectionnée pour le festival off du festival Visa pour l'Image, dont la 32^e édition se déroulera du 29 août au 27 septembre à Perpignan. Une reconnaissance qui permet de montrer une facette de la Colombie occultée par les affaires liées au narco-trafic : la vraie vie des habitants.

Visa pour l'Image, c'est LE festival du photojournalisme. C'est une véritable reconnaissance du statut de photographe, du travail effectué qui génère attentes et interrogations pour l'avenir. » Photographe franco-colombien installé à Marseille et déjà exposé dans bien des villes à travers le monde, « Rodrigo » va franchir un nouveau cap du 29 août au 27 septembre en exposant

15 de ses clichés au festival off du festival Visa pour l'Image de Perpignan.

Tirées de sa série *la vida real*, ces photos proposent des scènes de vie dans les « comunas » de Medellín, bien loin de l'idée que l'on s'en fait en Occident. « Cette série, dans sa construction, reprend les codes de la photographie documentaire. J'ai eu une réflexion supplémentaire car je voulais un engagement au travers de mes photos en montrant une autre facette des habitants de Medellín et de ses comunas. Cela en relatant une vie quotidienne tout en authenticité, en mettant en valeur des projets ou des artistes, en laissant des messages subliminaux pour l'écologie ou le féminisme dans mes photos, etc. Car oui, Medellín et la Colombie sont des plaques tournantes du narco-trafic, c'est une réalité et actuellement en Colombie, il y a une recrudescence des violences, liée à l'instabilité du pays sur les questions politique et des narco-traffics, accentuée par les positions et choix du gouvernement Duque. Ce qui peut contraster avec *La Vida Real*, mais j'en ai conscience et ma série documentaire est aussi dédié aux victimes de la violence qui persiste dans le pays, victimes collatérales, innocents, femmes et enfants. Car dans un pays de 50 millions d'habitants, on n'est pas tous des tueurs sanguinaires. Il y a

énormément de personnes qui essaient d'aller de l'avant, qui ont une certaine résilience et c'est ça que je veux montrer de la Colombie », rappelle-t-il.

Une ambition, donc, d'aller au-delà des idées reçues renforcées par la culture populaire, à l'instar « de la série *Narcos* ou des rappeurs qui vont tourner leurs clips dans les comunas de Medellín, donnant une image de la Colombie bien plus sulfureuse qu'elle n'est. » Prises avec un Lumix GH4 début 2018 puis sur la période hivernale 2018/2019, ces photos sont en noir et blanc.

Un choix tout sauf anodin pour Rodrigo. « C'était une grande réflexion aux premi-

ces du projet. Le noir et blanc, bien que moins vendeur en ce moment, est mythique. On n'ose pas forcément y aller, mais je l'ai choisi pour donner un point de vue neutre et brut. *La vida real* repose sur une base autobiographique avec mes souvenirs de Colombie. Le noir et blanc donne une dimension de nostalgie et d'archivage tout en étant intemporel. Ces photos peuvent représenter la Colombie des années 80 comme celle dans 10 ans. D'autant que la Colombie comme le reste de l'Amérique du Sud est très colorée, cela permet de changer la perspective tout en allant à l'essentiel du sujet, en effaçant les artifices. »

Alan Bernigaud

Une 32^e édition bousculée, mais un accès numérique inédit

Si son annulation fut un temps crainte, la 32^e édition du festival Visa pour l'Image aura bien lieu du 29 août au 27 septembre à Perpignan. Et en cette année si particulière, un dispositif numérique inédit sera proposé afin de visiter les 20 expos qui seront proposées à la Chapelle Saint-Dominique, la Caserne Gallieni et le Couvent des Minimes. Les soirées de projection, mais aussi les remises de prix ou les nocturnes du Campo Santo, seront également diffusées en direct sur Internet. En présentiel ou derrière son ordinateur, il sera ainsi possible d'admirer des clichés revenant sur la crise de la Covid-19, les manifestations *Black Lives Matters*, la déforestation en Amazonie ou encore la vie en Irak ou celle, plus sauvage, dans l'extrême-Arctique. A.B.

« Tenet » : puzzle exquis et prise de tête signé Nolan

SCIENCE-FICTION

Avec « Tenet », le réalisateur de « Batman begins » et « Inception » réussira-t-il à sauver les salles de cinéma dévastées par la Covid ? Rien n'est moins sûr. Son mélange de James Bond et de « Retour vers le futur » fascine autant qu'il égare.

A lors... c'est l'histoire d'un gars qui doit sauver le monde... résume à la sortie de *Tenet* un jeune homme perplexé à ses amis. C'est une histoire dans l'histoire, comme souvent chez Christopher Nolan. Le réalisateur imbrique les différents niveaux de réalité façon

poupées russes et manipule le temps autant que les cellules grises des spectateurs. Sans faire, avec *Tenet*, beaucoup de concessions au pop-corn.

C'est l'histoire d'un film attendu par les exploitants comme le sauveur d'une économie covidée. Une sortie scrutée par Hollywood, qui se tâte de savoir si elle ne ferait pas mieux de désormais miser sur le streaming. C'est l'histoire d'un cinéaste fan de James Bond mais tenu à distance par les producteurs bien qu'il ait largement fait ses preuves au box-office (avec les derniers *Batman*). Faute de quoi, il signe des James Bond déguisés et de plus en plus barrés : *Inception* (2014) et *Tenet* donc, galipettes techniques ébouriffantes et scénario gloubi-temporel.

Sans rien dévoiler de crucial sur l'intrigue, le simili James Bond de *Tenet* s'engage sur les

trousses d'un trafiquant d'armes russe en approchant sa femme-fatale. Le but ? Éviter la troisième guerre mondiale. Au milieu, il y a des plans à récupérer, des vrais-faux tableaux de maître à refourguer, un Boeing 747 explosé dans un aéroport. Et surtout, un portail temporel qui envoie des armes du futur, fait rouler les voitures en marche arrière sur l'autoroute et voler les mouettes à rebours dans le ciel. Évidemment, quand le méchant aura exposé ses motivations et que les sentiments seront dévoilés, à un moment il faudra le passer, ce portail. Marcher à reculons pour désamorcer un gadget, sauver la femme et le monde.

Explosions sonores à l'envers (la bande-son fracasse les oreilles), pyrotechnie et cascades à rebours, maestria technique qui noie le scénario dans un fatras de règles données aux for-



Christopher Nolan et son acteur principal John David Washington. PHOTO DR

ceps. Le film se replie sur lui-même comme son titre palindrome, et les acteurs font ce qu'ils peuvent pour assurer le service émotionnel. Heureusement qu'on a H.G. Wells, *Retour vers le futur*, *Terminator* et *Live. Die. Repeat* pour se raccrocher aux branches. C'est asséné avec le sérieux d'un étudiant anglais en tweed qui tente de refourguer son mémoire de maîtrise de physique à l'heure de l'apéro. Au

fond, *Tenet* parle d'amour et de sacrifice, du facteur humain (le chaos individuel) dans la maîtrise du destin (par essence ordonné et figé). Beau, pétaradant, faussement foutraque, fascinant. Mais emballé avec une exigence et une maladresse qui risquent fort de lui couper les ailes au box-office.

Jeremy Noé

Dans les salles actuellement.

ANNONCES OFFICIELLES HABILITE A PUBLIER PAR ARRETE PREFECTORAL

GARD : cdelepine@lamarseillaise.fr - Tél. 04 91 57 75 39



PRÉFET DU GARD

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sur la demande de permis de construire n° 030 221 19 C0020, déposée par GDSOL 10 en vue de la création d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance projetée d'environ 3,4 Mwc sur la commune de ROQUEMAURE

Par arrêté n° 30-2020-07-08-005 du 8 juillet 2020, le préfet du Gard a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le permis de construire susvisé, auquel est annexée une étude d'impact sur l'environnement, son résumé non technique.

A cet effet, Monsieur Yves FLORAND, Officier de la marine nationale retraité, a été désigné commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera en mairie sise Cours Bridaine - 30150 ROQUEMAURE, siège de l'enquête, pendant 30 jours, du lundi 24 août au mardi 22 septembre 2020, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 sont mises en place. Pour se rendre dans les lieux publics, le port du masque sera obligatoire et il conviendra d'apporter son propre stylo. L'ensemble des règles sanitaires afin d'éviter la propagation du virus covid-19 devront être respectées dont notamment la distanciation physique, le lavage des mains à l'entrée de la salle, aération des locaux, désinfection du matériel.

Chacun pourra consulter le dossier. Le dossier d'enquête publique y compris l'étude d'impact sur l'environnement, sera consultable pendant la durée de l'enquête :

- de préférence sur le site internet de la préfecture du Gard : « <http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques> » ou, en respectant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 précisées ci-dessus :

- en mairie, sur support papier, aux jours et heures d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (le jeudi jusqu'à 18h30), sauf jours fériés

- en mairie, sur support informatique, aux jours et heures d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (le jeudi jusqu'à 18h30), sauf jours fériés

- à la préfecture (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité aménagement durable Grand Ouest - 1910, chemin de St-Etienne-à-Larnac 30319 ALES Cedex) sur rendez-vous au 04.66.56.45.50

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact prévue par les articles

L.122-1 et suivants et R.122-1 et suivants du code de l'environnement; celle-ci est jointe au dossier d'enquête publique ainsi que son résumé non technique. Le dossier de permis de construire et l'étude d'impact ont été transmis à Monsieur le préfet de région en tant qu'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement, qui a émis un avis en date du 10 février 2020. Cet avis, ainsi que la réponse écrite produite par GDSOL 10 conformément à l'article L.122-1 du Code de l'Environnement, sont joints au dossier d'enquête.

Le public pourra présenter ses observations, propositions et contre-propositions de préférence :

- par courrier postal adressé à la mairie de ROQUEMAURE, à l'attention du commissaire enquêteur (Mairie - Cours Bridaine - 30150 ROQUEMAURE)

- par courriel, à l'adresse suivante : « enquete-publique-photovoltaïque@mairie-roquemaure.fr ». Dans ce cas elles seront tenues à la disposition du public sur le site internet de la préfecture du Gard :

« <http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques> », et seront consultables et téléchargeables, et communicables sur support papier aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

ou, en respectant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 :

- en les consultant sur les registres d'enquête ouverts à cet effet en mairie

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les jours suivants :

• le vendredi 4 septembre de 9h00 à 12h00 en mairie

• le lundi 14 septembre de 9h00 à 12h00 en mairie

• le mardi 22 septembre de 13h30 à 16h30 en mairie

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre au préfet du Gard son rapport et ses conclusions motivées. Ce dernier en adressera copie à la mairie de ROQUEMAURE.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie de ROQUEMAURE et à la préfecture du Gard (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité aménagement durable Grand Ouest - 1910, chemin de St-Etienne-à-Larnac 30319 ALES Cedex) aux jours et heures habituels d'ouverture, et publiés sur le site internet de la préfecture du Gard :

« <http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques> ». La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est :

Monsieur Guillaume CASTELLAZZI, Chef de Projets Société Générale du Solaire : 210 rue de la Roussataïo, 34740 VENDORGUES

tel : 04.11.62.63.58 - portable : 06.25.46.59.58

mail : « guillaume.castellazzi@gdsolaire.com »

L'autorité compétente pour prendre la décision sur le permis de construire est le préfet du Gard. La décision qui pourra être adoptée au terme de l'enquête sera un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, un arrêté refusant le permis de construire, un arrêté portant sursis à statuer ou un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R.423-32 du code de l'urbanisme.

Le préfet, P/ le préfet du Gard et par délégation, Le directeur départemental des territoires et de la mer du Gard, André Horth

N° 2020011427



PRÉFET DU GARD

Direction des sécurités

AVIS

INFORMATION DES POPULATIONS COMMUNES DE SAINT GILLES

APPROBATION DU PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (P.P.I.) DE L'ETABLISSEMENT DE SANGOSSE à SAINT GILLES

En application du Code de la Sécurité Intérieure et notamment ses articles R.741-24 et suivants, il est porté à la connaissance du public :

1. Par arrêté du 06 juillet 2020, monsieur le Préfet du Gard a approuvé le Plan Particulier d'Intervention (PPI) de l'établissement DE SANGOSSE.

2. Les dispositions du plan précité s'appliquent sur le territoire de la commune de Saint Gilles.

3. Le Plan Particulier d'Intervention de l'établissement DE SANGOSSE est consultable en mairie et en préfecture du Gard.

N°202001562

RAPIDITÉ, EFFICACITÉ sur 4 départements (13/83/30/34)

Votre contact : ipp@lamarseillaise.fr / 04 91 57 75 34
Devis sur demande

La Marseillaise

Il existe d'autres voix, on vous le dit tous les jours.

Plus près de toi, mon Dieu (mais pas trop)

CHRONIQUE

Notre journaliste a passé trois mois et 25 000 kilomètres aux États-Unis à moto. Chroniques d'une Amérique par les chemins de traverse. Aujourd'hui : à la messe à Albuquerque, Nouveau-Mexique.

On a été baptisé vers 10 ans, selon les dernières volontés de notre arrière-grand-mère. Dans la foulée, première communion. Et donc, deux ans de catéchisme, à apprendre la Génèse, le sacrifice d'Abraham, l'amour inconditionnel de Jésus, tout ça tout ça. Avec ce tour de passe-passe magique si on a bien compris, qui fait qu'on peut littéralement se débaucher toute une vie, mais décrocher son passeport pour le paradis moyennant un repentir sincère sur son lit de mort. Pour ça, il a fallu se farcir quelques messes. Souvenirs de vieillards en robe éteints, à nonnant des textes poussiéreux, au son d'orgues à vous donner envie d'aller vous pendre – sauf que non, se pendre annulerait tous les effets de la médecine généreusement administrée à coups d'hosties.

Du café plutôt que l'excommunication

Au moment d'entrer dans l'adolescence, on avait déjà abandonné Dieu comme Monique sur une aire d'autoroute. On n'a plus guère remis les pieds dans Sa maison, sinon contraint et forcé par les mariages et autres enquiquinements familiaux. Pourtant, ce jour de juillet 2019, on pousse les portes du Grace Outreach center, une église pentecôtiste de Rio Rancho (banlieue d'Albuquerque, Nouveau-Mexique). Bien déterminé à assister au prêche. Pourquoi ? Comment ? Ce sera le sujet du 5^e et dernier épisode, le week-end du 29 et 30 août. Ne nous dispersons pas. On pousse les portes donc et à notre grande stupéfaction, on n'entre pas en auto-combustion au son des trompettes du Jugement Dernier. Un fidèle nous propose même du café. Et si c'était notre planche de salut ?

Une main sur la Bible, l'autre sur le drapeau

À l'étage, on rejoint notre hôtesse, Toni, qui donne des cours de catéchisme à des 4-6 ans. À cet âge-là, ça tient au-



À Albuquerque, après déjà un mois de voyage, on est arrivé chez Toni. Dès son porche d'entrée (photo en haut à droite) le ton est donné. Petits cœurs et panneaux dédiés à l'Amérique et à Dieu. Alors on est allés à la messe avec elle. PHOTOS J.N.



tant de l'exégèse que de la garderie. On arrive au moment où la session se relâche un peu, et les petits bouts sont en train de jouer à une version américaine de « *il court il court, le furet* ». On n'a pas le courage d'expliquer à Toni l'art de la contrepèterie. Mais des fois qu'on ait oublié où on a mis les pieds, une affiche

« Oui, nous dirons toujours le bénédicité et ferons flotter notre drapeau. C'est ça, l'Amérique »

Tammy

est là pour nous le rappeler. C'est un peu les quatre commandements du pentecôtiste junior : « *Le caté pour les filles*. » Règle numéro 1 : « *Promets allégeance au drapeau des États-Unis d'Amérique et à la République qu'il incarne, une nation sous Dieu, indivisible, avec la liberté et la justice pour tous*. » Règle numéro 2 : « *Promets allégeance au drapeau chrétien* », n°3, « *Prête allégeance à la Bible* » et 4 : « *Prête allégeance au drapeau du club des filles*. » Un Français a vite fait de trouver l'intrus – le drapeau amé-

ricain. Un Français éveillé a vite fait de trouver un autre intrus. « *Le caté pour les filles ?* » Sérieusement ?

« Ça se passe comme ça, en Amérique »

Le drapeau américain et Dieu dans la même phrase. On ne surprendra personne avec ça : on connaît l'adage « *une main sur la Bible, l'autre sur le fusil* » et présentement, on a le porte-monnaie plein de « *In God we trust* », « *Nous croyons en Dieu* » – sur les billets de banque. Mais cette non-séparation de l'Église et de l'État inculquée dès le plus jeune âge n'en reste pas moins fascinante. Que vient foutre un drapeau national dans la foi ? On s'en ouvre à la famille de Toni, on leur explique 1905, la laïcité. « *Oui, nous dirons toujours le bénédicité et ferons flotter notre drapeau*. It's the american way, ça se passe comme ça en Amérique. Peut-être pas dans les médias mais dans le cœur de la majorité de l'Amérique. Blessing to you, sois béni », nous lâche Tammy, la sœur de Toni. Wait, wait. Que viennent faire les médias ici ?

La messe version Rihanna (ou presque)

À la messe proprement dite, on a d'abord l'impression de s'être trompé de salle. Ou de jour. N'étaient-ce les bancs et la cinquantaine de fidèles pau-

mes levées pour mieux recevoir la lumière du sauveur. Néons, feutre et musique. Sur l'estrade, une blondinette façon texane, débardeur et jean troué. Elle chante accompagnée de guitares et d'une batterie live. L'air, mi-country milithurgique envoie du bois – comparé à un orgue, s'entend. Entre deux refrains, la blondinette ferme les yeux, une main ouverte devant le visage pour dire « arrêtez tout, Dieu est là » : « *Les saints et les anges / se prosternent devant ton trône / Les anciens jettent leurs couronnes / aux pieds de l'agneau de Dieu et chantent...* » C'est la femme du pasteur. Il débarque une demi-heure plus tard, décontracté, avec ce mini-micro fixé au coin des lèvres, façon bonimenteur qui entend vous apprendre à devenir riche en 10 leçons – ou vous vendre un épluche-tout sur le marché.

Pour l'amour de Dieu : mariez les prêtres !

Il a une femme, donc. Et son prêche tient plus du spectacle de stand up que du sermon. Il interpelle la salle à grands coups de « *guys* », ce mot typiquement étasunien qui se traduit à la fois par « *les mecs* » et « *les gens* ». Il fait des blagues, évoque des souvenirs de jeunesse, conversation avec des amis, scènes de la vie conjugale. Bref, il a une

vie, un vécu d'homme, mari, père, les pieds sur terre – et tout ça nous bouscule un peu, fait tomber notre sourire goguenard. Forcément, il y a un moment où on est saoulé, ça devient trop sucré pour nous, et où on repart avant la fin – après tout, on est venu à Albuquerque en pèlerinage sur le chemin de la série *Breaking Bad*. Mais on se dit que le catholicisme ferait bien de se réformer fissa. Et a minima, d'envoyer ses prêtres en stage chez les pentecôtistes.

Au moment des adieux, après quatre jours passés chez Toni à Albuquerque, elle nous tend une carte : « *N'oubliez pas l'hospitalité ; car, en l'exerçant, quelques-uns ont logé des anges, sans le savoir*. » (Hébreux, 13:2). Un an après, on correspond encore un peu avec elle. On n'a pas remis les pieds à l'église. Mais parfois, en repensant à ce périple américain, il nous semble sentir une paire d'ailes sur notre dos, comme les éclopés, des années après, continuent de sentir un membre amputé. **Jeremy Noé**

La semaine prochaine, on retracera ensemble 90 jours de traversée du pays d'est en ouest, on passera des semaines sans se laver, visitera une tonne de parcs et roulera en moto sur trop de lignes droites pour le bien de notre fessier. On croisera aussi un ours de très très près.

Nat a Marselha !

EVOLUCION

Pau Ricard e son pastis born a Marselha.

Se totei coneisson lo nom de Pau Ricard per son Pastis e son Circuit de vitessa au Castelet, totei sabon pas que fuguèt tanben un defenseur de la lenga d'òc, un militant de tria ! Es eu que, cotria ambe lo poeta revolucionari Jòrdi Rebol, anèt esconde dau temps de la segonda guèrra mondiala l'estatua de Mistral que d'autrei la volián fondre per recuperar lo metau. S'aprèn donc a-n èu e Rebol se la podèm encara veire en Arles a l'ora d'ara, plaça deis òmes. Aquela plaça que i dison pèu lo Forum sariá pas una d'aquelei plaças, carrieras, o capèlas deis òmes que son vengudas « des hommes » en francés, comme l'es vengut lo « col de l'homme mort » que s'i veguèt un temps la carcassa d'un aubre mòrt : un òme justament !

Non, aquela plaça arlatenca es ben ais òmes que dèu son nom, dau mens es ce que nos explican lei documents per lei toristas. Es sus aquela plaça que lei jornadiers s'acampavan lo matin per se faire embauchar. E lei pelòts venián aquí per se trobar la man d'òbra



RICARD. BORN À MARSEILLE.
 Lea, bartender, prépare un Ricard avec 7 volumes d'eau et des glaçons au bar de l'hôtel Hermès à Marseille. Born à Marseille: Ricard né à Marseille en 1932.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

L'aficha

que n'avián besonh.

Mai aquí se parla d'un temps que sus la plaça deis òmes s'i beviá pas lo Pastis : Pau Ricard l'aviá pas encara inventat !

Aquele plaça, me l'imagina a l'epòca au mes de junh, au temps de Sant Joan lo meissonnier, clafida d'òmes ambe sei

dalhas venguts de gavotina per copar lei blats.

Mai aquest an 2020, per Sant Joan que me passejave dins París, m'imaginè que nòstre Pau Ricard se deviá revòstre dins sa tomba. De pertot dins lei corredors dau metrò se veisiá una polida frema joia, lei

peus castanha, que serviá de veires de Pastis e se podiá legir en dessot, en gròs :

RICARD, BORN A MARSEILLE.

Lo paure òme !
 Gui Matieu

L'estagi

ARMANAC

Seguida dau tèxt de Crestian Belloc.

« Per començar prenètz lo camin que s'endralha a man drecha de l'euse grand a la sortida dau domeni. Dos cent mètres après, a la crosiera, viratz a man seneca. Après lo pònt sota l'autorota, lo camin s'escafarà a cha pauc dins d'ermàs. Avisatz vos de pas vos anar enfangar dins lei paluns detras lei piblas, que ne'n tornariatz caussats de pauta fins ais boeus... Per contunhar mai d'aise, basta de trobar lo pònt de pèiras, un pauc escondut entre leis aubas (fau per aquò saupre destriar una pibla d'una auba!). Siatz tornarmai sus un camin grand.

« Ara, passatz ras lei roïnas d'un ostau, puei d'un pichòt cementèri abandonat. Se per cas rescontraviatz una trèva, saludatz la sensa vos esmòure, que li farà gaug qu'un vivent, per un còp, se mòstra amistosós... S'aviatz subran de regret de vos èstre embarcat dins aquesta aventura, ara vos fau saupre qu'es plus possible de

s'entornar avans la fin de l'espròva – que l'espròva, rassegueratz vos, aurà una fin ! Mai per lo moment, avètz trespasat una confinha invisible. Cerquessiatz lo pònt que lo retrobariatz pas : si guèt bastit au sègle dètz e uech, e ara siatz benlèu au sègle sege, ò benlèu ben avans, que la destinacion d'aquelei viatges dins lo temps es pas totjorn ben precisa...

« Va ben qu'au mens s'enganan rarament de sason. L'encapatz ben, qu'amb vòstre braias cortas e vòstre camisetas auriatz l'èr finòcho sota la plueia d'ivèrn ! Anessiatz pas ni mai assajar de travèrsar la ribiera per rejónher l'autra riba... D'autrei ne'n son jamai tornats, qu'en mai de sablas movedissas, se ditz ai velhadas que fa melhor pas barrutlar lo sera dins aqueu canton. S'i es agut vist, de còp, au calabrun, una bèstia fera dei peus negre e deis uelhs de fuec...

(Deseguir)



« L'Engatjat »

BENDA DESSENHADA

Benda dessenhada de Mèstre Phavorin (seguida)



TRAVÈRSA DE L'OLIMPIC Coma a virat lo balon aquesta setmana

Premiera jornada de liga 1 e per la liga dei champions e tanben per de jogaires positius au Covid Marselha, Sant Estève, Lion, París, Metz e Montpelhier an pas jogat son rescòntre.

L'eveniment de la setmana es que lo Paris Sant German qu'a pas ganhat la Copa deis grands aurellhas a Lisbona, e aquò segur a pas fach de pena ei sòcis afogats de l'OM ! Osca per lo Nimes Olimpic qu'amb sei tres ponchs e lei quatre buts plantats sus sa pradiera dei costieras davant Brest es en tèsta de la liga que !

Niça tanben a pres tres ponchs sus son estadi dei ribas de Var davant Lens. Monegue sus son rocàs a fach una paritat amb Reims, coma Lille davant Rennes.

En liga doas : Una soleta victòria de Rodés per lei clubs d'Occitània, paritat per Clarfont d'Auverna e desfachas l'ostau per Tolosa e per Pau dins lo Nòrd !

En Nacionau 1: Paritat per Bastia Borgo a Créteil, victòria per lo SEC Bastia a París e desfacha per lei Setòris en Bretanha !

En Nacionau 2: victòrias per Ieras davant la resèrva de l'OM, de Besièrs davant lo Canet, dau Martegue davant Rumilly e de la resèrva de Monegue. Desfacha per Ginhac Marinhana, e un molon de paritats per Grassa, Tolon, Aubanha, Le GFC Aiacciu e Sant Rafèu !

La setmana que ven lo Montpelhier Erau va a Rena, Monegue a Metz, Niça a Estrasborg lo Nimes Olimpic a Nantas e l'OM a Brest ! Mai d'aquò e de la seguida dau Mercat, ne'n parlem la setmana que ven que ! A veire si lei cocodrils rèstan e tèsta de liga !

Tonin lo Tambornaire

En setembre retrobaretz aquela rubrica en Radio Lengadòc
<https://radiolengadoc.com/>

Mesclum N° 1777

Votre chronique paraît tous les jeudis
 Abonnez-vous pour recevoir le journal quotidiennement et accéder à son édition numérique pour 34,50 euros par mois.
 Adressez votre règlement à La Marseillaise, Service d'abonnements : 15, cours Honoré-d'Estienne-d'Orves BP 1862 - 13222 Marseille cedex 01
 Adressez-nous les informations à publier :
 marnaudmesclum@orange.fr ou mesclum.jdm@orange.fr ou par courrier adressé au journal en précisant « Mesclum »

OCCITANIE / HISTOIRE



Frappée à Mauguio dès 988, la monnaie melgorienne était au Moyen Âge l'une des plus répandue dans le midi de la France. Ici, le dernier melgorien, 1080-1120.

Au X^e siècle, c'est l'heure de gloire des monnaies locales

NUMISMATIQUE

Les pièces de monnaie sont des témoins précieux de l'effervescence politique à l'époque romane dans ce territoire devenu aujourd'hui l'Hérault.

La fondation de la ville de Montpellier a lieu à un moment décisif dans l'évolution de la société féodale. Il nous reste, faute d'autres documents et comme témoins, des pièces importantes dans tous les sens de ce mot...

Au point de vue numismatique, l'époque romane est particulièrement féconde. La multiplication des ateliers monétaires qui caractérise cette période fut la conséquence naturelle des transformations politiques se produisant dès la seconde moitié du IX^e siècle. Nous voulons ici parler de l'affaiblissement du pouvoir central et du développement de la féodalité. Le droit de frapper monnaie ayant été considéré, de tout temps, comme un droit régalien, un apanage de la souveraineté, les seigneurs désireux d'affirmer leur indépendance, s'empressèrent de l'exercer, dès qu'ils se sentirent assez forts vis-à-vis de l'autorité royale.

C'est surtout vers le milieu du X^e siècle que commença à se manifester cette décentralisation monétaire le plus souvent basée sur des usurpations qui se multiplièrent, dans des proportions considérables, aux siè-

cles suivants. En ce qui concerne la région qui nous occupe, nous savons que, dès 988, les comtes de Mauguio avaient établi un atelier monétaire dans cette ville, où ils frappèrent cette fameuse monnaie melgorienne, qui fut, au Moyen Âge, une des monnaies les plus répandues dans le midi de la France. Son type, qui demeura sensiblement le même durant ses quatre ou cinq siècles d'existence, est des plus curieux. C'est une imitation grossière des monnaies de Raimond I^{er}, vicomte de Narbonne (966-1023), pour lesquelles les populations méridionales devaient sans doute avoir une certaine prédilection.

Les formes des pièces évoluent au fil du temps

Le droit (avers, côté portant l'effigie ou le motif) de ces pièces présente une croix d'une forme toute particulière ; elle est formée d'un pal accosté de deux pennons ; on la retrouve sur certains sceaux des évêques de Maguelone qui, comme on le sait, devinrent au XII^e siècle comtes de Mauguio. Tout autour, est gravée une légende,

où on lit, avec beaucoup de bonne volonté : RAMVNDS. Au revers, le champ est occupé par quatre annelets disposés en croix, avec un point au centre. La légende, aussi difficile à déchiffrer que celle du droit, doit être lue, d'après les numismatistes les plus compétents : NARBONA.

À côté de l'atelier de Mauguio, fonctionnèrent plus tard les ateliers de Béziers, de Lodève et peut-être d'Aumelas. Les monnaies de Béziers durent avoir une circulation beaucoup plus restreinte que celles de Mauguio. Par contre, elles présentent une assez grande variété de types et portent les noms des seigneurs qui les frappèrent. Bien que différentes de coins, toutes ces monnaies paraissent dériver d'un prototype commun visiblement inspiré des monnaies des comtes de Toulouse, dont relevait la vicomté de Béziers. Au droit, nous trouvons toujours le nom du vicomte en légende, et dans le champ, une croix cantonnée soit de V, soit de O, quelquefois de ces deux lettres. Au revers, la légende est constituée par le nom de la ville : BITERRIS CIVI, et le champ est occupé par

les lettres du mot REX, diversement disposées.

Par suite de dégénérescences successives, dont les monnaies du Moyen Âge présentent de très fréquents exemples, ces lettres subirent, de la part de monnayeurs ignorants, de nombreuses modifications dans leur forme. C'est ainsi que R devint quelquefois B et même D et P ; que X fut transformé en anneau ou en étoile et répété pour la symétrie. Nous considérons encore comme une dégénérescence de ce type le grand R barré, qui est gravé sur les deniers de Roger II, et même la croix à long pied accostée de deux jambages des monnaies de Raimond-Roger. Sur certaines pièces de Roger I^{er}, le mot REX est remplacé par VRBS. Plus rares encore que les monnaies de Béziers, sont les pièces frappées par les évêques de Lodève, dans la seconde moitié du XII^e siècle. On n'a pu retrouver jusqu'à ce jour que cinq deniers lodévois. Ils offrent deux types différents. Les uns portent, au droit, la légende FVLCRANNVS, et dans le champ, les sigles SCS, abréviation de sanctus ; au revers, la légende : EPS LODOVE (c'est-à-dire episcopus Lodovæ), et dans le champ, une croix pattée. Les autres ont, pour légende, au droit, S. FVLCRANNV, avec une croix pattée dans le champ et au revers, un buste d'évêque mitré, vu de face, avec la même légende que sur la première variété.

Thierry Arcaix

Les monnaies de Béziers durent avoir une circulation beaucoup plus restreinte que celles de Mauguio. Par contre, très variées, elles portaient les noms des seigneurs qui les frappèrent

Source : Géographie générale du département de l'Hérault. Imprimerie Ricard frères, Montpellier 1905.

VIVE LA MARSEILLAISE

Lancé par le cinéaste Robert Guédiguian et le résistant Marcel Thomazeau, l'appel « Mobilisation, soutien, vigilance » pour La Marseillaise rassemble toujours plus de nouveaux signataires.

COMMENT CONTINUER À AIDER ?

JE SIGNE

et je fais signer l'appel « Mobilisation, soutien, vigilance » en ligne sur lamarseillaise.fr

JE DONNE

aux Amis de La Marseillaise pour consolider l'offre de reprise du journal. Chèques à l'ordre des Amis de La Marseillaise adressés aux Amis de La Marseillaise 84 bis vieille route de la Gavotte 13170 Les Pennes-Mirabeau

JE M'ABONNE

et j'offre un abonnement en ligne sur lamarseillaise.fr

Antonin Anceau, Jean Barbaggio, Pascaline Cecci, Odile Caillol - pour une presse de proximité, Marc Chapiro - Un beau et bon journal ne peut pas mourir, Jean-Marcel, Livia Tamburini, Priscille Battut, Myriam Boisaubert, Rudy Ricciotti, Andrée Liveris, Didier Savoy, Lucette Peri - Un soutien vieux de 4 décennies, Elisabeth Dorier - La Marseillaise offre une lecture pluraliste indispensable. Dans le domaine de l'urbanisme, qui me concerne professionnellement, ses investigations et articles sont d'une grande qualité, Alessandra Jaques, Daniel Maniglio - Essayez de maintenir votre ligne éditoriale en évitant de vous faire absorber par des groupes monoligne qui justifieront une prétendue pluralité en réalité factice. Bon courage, Nicole Giraudi - Pour que vive la démocratie, la pluralité de la presse doit être soutenue, Anne Glaviano, Fanny Paccoud, Maryvonne Coignec, François Jonniaux, Balester - Je soutiens La Marseillaise, un journal historique !, Isabelle Tomas - Que vive La Marseillaise, Patricia Guichard, Jean-Marie Jacono - La Provence et Marseille ont besoin d'un quotidien comme La Marseillaise. Il faut continuer, Djamel Ghoualem - Je vis depuis 25 ans en Hollande mais je suis de près les nouvelles de Marseille, ma ville préférée, Elise Buisson, Jean-Jacques Dulong, Armand Ghera - Bonjour, il faut maintenir une presse d'opposition, trop de médias sont aux mains de milliardaires, David Reynaud - La Marseillaise VIVRA, Daniel Roche - Agriculteur, militant Communiste, le Journal «La Terre» me manque énormément : que Vive «La Marseillaise» !, Christian Buralassi, Thierry Lerch, Catherine Coimet - Je soutiens évidemment !!, Daniel Faita, Gilles Beucher, Pierre Le Beller, Danielle Stéfan, Christian, Claude Mas, Christian Solda, Marc Bertolini, Randi Deguilhem, Catherine Lauri - le pluralisme de la presse est nécessaire pour aiguïser la pensée critique, Daniel Leclerc - Il est nécessaire et obligatoire que Marseille et Paca aient un journal alternatif et un autre ton de voix que celui du journal La Provence, Joëlle Lo Sardo - le journal La Marseillaise doit vivre pour notre liberté et notre dignité, Roland Garrassin - quand j'étais jeune j'ai vendu La Marseillaise, Didier Butzbach - Je soutiens ce journalisme qui défend une information de qualité, qui rend ses lecteurs intelligents et critiques et dont les enquêtes sont exigeantes et intéressantes, Nathalie Bernard, Alain Bienabe - Longue vie à La Marseillaise, Janie Morin, Philippe Cahn, Dominique Rodas, Lucien Frau, Christian Pellicani, Eva Gryglewicz, Natalia Claasen, Pierre Laffon, Bettina Banuls, Monique Matni, Nicole Sereni, Martine Sarri, Eliane Marechal, Michelle Fealquier, Jacques Mandrea, Georges Négrel - exilé depuis 1959 en Loire-Atlantique, j'ai été biberonné à Rouge Midi, ne l'ai jamais oublié, et espère que vous ne disparaîtrez pas, Katy Diallo, Stéphane Promayon - Pour la diversité de la presse et de l'information, Richard, Luc Dessus, Patrice Kantarsian, Sébastien Regnault, Éric Morin, Vincenzo Branca, Jean-Luc Reynier - ne muselons pas la parole la lutte et le combat sont des activités qui ne sont pas à la mode, un syndicaliste de plus de 30 ans courage, Christel Claveau, Laetitia Bianchi, Fabrice Combes - Je n'ai pas envie d'y aller par quatre chemins : Marseille, plus que toute autre ville, peut-être, a besoin d'un vrai quotidien d'information, Marie-Françoise Hoang - enfin un journal qui ouvre sur d'autres horizons que ceux serinés dans les médias radio et tv, Jeanne Re, Isabelle Bigey - Pour soutenir le pluralisme de la presse et le travail engagé des journalistes de La Marseillaise, Nicole Allais - je signe pour que La Marseillaise continue de vivre, Manuel Van Thienen, Pascal Cardeur, Gérard Allibert - Préfère Bakounine... mais partage - évidemment - l'esprit de (a) Résistance ! « Quand les nazis ont arrêté les communistes... », Isabelle, Isabelle Réghi - Pour le pluralisme de la presse, Pascal Rage, Denis Renard - Liberté de la presse, Chantal Rey - Pour la démocratie et le pluralisme, Berardi, Juliette Perraud, Lise Beuchee, Thomas Rugeard, Jean-Jacques Leseure, Jacques Betemps, Philippe Faye, Ève Tahmisian - Je soutiens La Marseillaise, Marie-Claude Athenoux - RESISTANCE !!, Laurence Dawidowicz - pour que vive une presse libre, Anne Poulain Romanet - Libérons la presse, Philippe L'hôte, Myriam Horngrén, Nicole Coudures, Alain Serventi, Elisabeth Martin - Oui à l'indépendance de la presse, Christiane Dedryvar - Impossible de laisser Niel mettre les pattes sur ce journal !, Anne Fabre, Danièle Gioli-Gauvrit, Lydia Blanc, Michel, Jonathan Lefèvre - Solidarité de Belgique !, Philippe Thebault - pour la pluralité politique La Marseillaise est nécessaire, Nadine Cussac, Jean-François Chretien - Pour une presse locale, régionale et citoyenne indépendante, libre de pensée et de ton. Avec tous mes encouragements aux équipes de votre journal, Jacqueline Pisani, Josette Pisani, Christine Martinez, Caroline Robert - Soutien, Stéphanie Martinez, Joel Cousse - Retraité à NANTERRE, Hauts-de-Seine, Agnès Cheilan, Guillaume Beauchamp - Force à vous, ne lâchez rien et faites du bruit !, Gislaine Guittard, Sabine Milla Tayou - Pour une information locale et sociale !, R. Cerda, Marlène Dusseaux - Résistance, pour que vive la liberté d'opinion, Adnane Zaka, Filpac Cgt Mop - Les imprimeurs FILPAC CGT de MOP qui vous impriment chaque soir apportent leur soutien à tous les salarié(e)s de La Marseillaise, La Marseillaise VAINCRA, Fabrice Roussel, Patrick Kamenka, Jean-Jacques Bary, Véronique Rivé, Thibaut Langlois, Jacqueline Vidal-Gautry, Ana Paula Da Silva, Jean-François Téaldi - Journaliste honoraire, SNJ-CGT, PCF, Christine Nalpas, Denis Renard, Michel Diard - Ex-secrétaire général du SNJ-CGT, je ne peux pas imaginer La Marseillaise autrement qu'indépendante des puissances d'argent. Son histoire ne se confond pas avec celle des fossoyeurs du pluralisme, Serge Ollivier, Michel Simonot - Que vive La Marseillaise indépendante!, Eliane Bardin, Ghislaine Zaparty - Soutien aux salarié.e.s. à la Marseillaise, journal d'opinion toujours aux côtés des plus fragilisés.e.s par le système, de toutes celles et ceux qui luttent. Avec vous, solidaire, Michele Devaux - Soutenir La Marseillaise c'est soutenir une presse pluraliste, Marc - courage. On envoie le chèque à qui ? Agnès Ricciardi, Fab Massiani-Lebahar - seul vrai journal d'opposition, Florian Corlu, Edwige Voisset, Thomas Engels - Que vive la liberté de la presse et surtout le droit à la pluralité d'opinion, Isabelle Laussine, Christel Caudron, Jean-Paul Moulin, Florence Dallaporta, Patrice Boussac - Indispensable soutien des luttes et actions, Emmanuel Rochebloine - Pour un journal de lutte !!!, Christian Mallet - Il faut tout faire pour maintenir en vie une presse non inféodée au pouvoir de l'argent (bien qu'elle en ait quand même besoin pour vivre !), Roger Rigaud - Abonné depuis plusieurs années à La Marseillaise, je souhaite pouvoir continuer à être informé de façon impartiale, pour que vive le pluralisme, Jean-Yves Battestini - Que vive « La Marseillaise » !, Luisa Velay, Paule Louis, Fabienne Rozotte-Boblin, Philippe Geoni, Caroline Sault, Hannan Slimani, Jean-Jacques Metayer, Lydia Frentzel - Tout mon soutien au journal La Marseillaise et à ses salariés. Oui au pluralisme de la presse locale... Joudelat - Que la communication et l'information soient pluralistes et plus sous contrôle des capitalistes, Béatrice Huret, Nadera Mezedjri, Brigitte Grenier - Inconcevable, Patrick Albert, Bernadette Bouchard, Fabrice Fouet, Sébastien Cresp - Une des dernières presses papier et numérique à militer pour le social en mettant l'humain en avant, courage, merci à vous, Fred Sechaud - Pour le pluralisme et le respect de la liberté d'expression, La Marseillaise née de la Résistance au fascisme et au nazisme doit vivre !, Éric Sarnier, Brigitte Berland, Franco Bianciardi - Ancien journaliste de la VO, comment ne pas vous soutenir ?, Christine Guminski, Marie-Louise Hollard - Il faut que vive La Marseillaise pour le pluralisme de l'opinion..., Gilbert Raymond - à vous comme tous les jours, Jacques Fontaine - Pour que vive La Marseillaise, Aimé Vigne - je défends La Marseillaise contre les prédateurs il faut que ce journal continue, Daniel Vincent, Antoine Hollard - La Marseillaise, seul quotidien local non soumis au Capital, doit vivre !, Vincent Buard, Janie Arnéguy - Dès le début je soutiens La Marseillaise, Helene Fourie, Christian Chasseau, Michel Burguiere.



400€

D'ÉCONOMIE EN MOYENNE PAR FAMILLE

CARTE JEUNE RÉGION

BONS PLANS CULTURE & LOISIRS



- loRdi pour travailler en cours et chez soi
- Gratuité des manuels scolaires et du premier équipement professionnel
- Aides aux transports scolaires
- Chèque Lecture Loisirs
- Soutien à la prise de licence sportive
- Près de 1000 bons plans Culture, Sport et Loisirs

Demandez votre carte sur laregion.fr/marentree

L'OCCITANIE,
LA RÉGION DES SOLUTIONS

